

**ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE  
L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE  
SECTION DÉPARTEMENTALE DE LA CREUSE**



**BULLETIN DE LIAISON**

**Février 2021**



# Sommaire

## Brochure de l'A.N.M.O.N.M. - Section Creuse,

- Edition février 2021 -

Page 1	Couverture
Page 2	Sommaire

### 1<sup>ère</sup> partie

#### Informations et vie de la Section.

Pages 3 à 5	Editorial du Président de Section,
Page 6	Nécrologie creusoise,
Page 7	In memoriam Jean-Marie Sachet,
Pages 8 à 13	Morts pour la France,
Pages 14 et 15	Présentation du SDIS de la Creuse par la Colonelle Duchet,
Pages 16 et 17	Promotions du 1 <sup>er</sup> janvier 2021 dans l'O.N.M,
Page 18	Promotion : la L.H. à André Barrère,
Page 19	l'O.N.M. pour le Majot Milville,
Pages 20 à 22	Les effectifs de l'O.N.M, France et Creuse.

### 2<sup>ème</sup> partie

#### Informations diverses et mémoire.

Pages 23 à 26	La résistance en Creuse : l'embuscade de Parsac, Le 3 juillet 1944, par le Chef d'Escadron Serge Jannot, (h), -Ils sont « morts pour la France », -Allocution de Michel Jouandin, 75 <sup>ème</sup> anniversaire,
Page 27	Un Monument aux disparus de la Guerre d'Algérie,
Page 28	Hommage à nos glorieux ancêtres, par Pierre Pauly,
Pages 29 et 40	Les hauts lieux de la Mémoire nationale, Histoire et symboles : -Le Panthéon, -L'Arc de Triomphe, -Les Invalides,
Pages 41 et 42	Hommage à nos glorieux ancêtres, par Pierre Pauly,
Pages 43 à 46	Conséquences de la Guerre de 1870, Par Amaury de la Rupelle Directeur ONAC VG,
Pages 47 à 51	Le 4 <sup>ème</sup> hussards : Par le Lieutenant Colonel Jean-François Rebiffé (h),
Pages 52 et 53	Les futurs Bâtiments Ravitailleurs de Force de la Marine.
Pages 54 à 55	Les Drones de l'Armée de l'Air.



# Editorial

*Une nouvelle année vient de commencer... Année nouvelle... oui... mais pleine à la fois, d'espoir et de crainte, tant pour celle-ci que pour l'avenir que nous ne pouvons que qualifier de très incertain. Nous devons en tout état de cause l'envisager avec « courage et détermination ». Ces deux derniers mots « courage et détermination », sont, à mon sens, deux qualificatifs à retenir et à faire nôtres, car en conformité avec toutes les valeurs que nous avons toujours eu à cœur de mettre en exergue et de défendre... donc à nous tous, bon courage pour cela.*

*Soyons courageux, car le chemin sera long, la pandémie passée, pour rétablir tout ce qui fait la vie de « l'Homme » (femmes et hommes) sur notre terre... du moins tel que nous pouvons le concevoir au travers de nos valeurs républicaines et citoyennes que nous avons toujours eu à cœur de « défendre et de servir », et que nous devons continuer à « défendre et à servir ».*

*C'est une crise mondiale, voire une guerre mondiale, que nous avons à affronter, unis avec nos partenaires européens, bien sûr, mais, c'est une première, unis avec l'ensemble des pays de notre planète agressée, unis pour faire face à l'agression de cet ennemi sans frontière qu'est la Covid.19.*

*Soyons déterminés à suivre l'exemple de toutes celles et ceux qui ont, avec abnégation et dévouement, permis à la France d'être ce qu'elle est aujourd'hui, exemplaire de par les valeurs qu'elle représente.*

➤ *La première étape à franchir, je dirai la plus simple, sera de vaincre la Covid.19 et de sortir de la pandémie que nous subissons. Même si personne n'est en mesure de fixer une date précise, celle-ci semble prévisible pour courant 2021 ou au mieux à l'automne prochain.*

➤ *La deuxième étape, sera beaucoup plus longue et plus difficile, car toutes nos structures et notre vie quotidienne seront à remettre en place et à réactiver. C'est un vaste chantier qui nous concernera toutes et tous qui nous attend. Le contact humain, indispensable à notre équilibre familial, sociétal, et psychique, devra redémarrer. Le virtuel aura été très utile mais insuffisant pour combler, bien évidemment, le vide laissé par les mesures de distanciation sociale et le confinement.*

➤ *La vie culturelle et associative indispensable à notre société devra être réactivée. Beaucoup de structures fortement pénalisées par la crise consécutive à la Covid.19 seront longues à relancer, à financer...voire à recréer.*

➤ *Les structures économiques, fortement déséquilibrées par l'arrêt de très nombreuses activités, auront beaucoup de difficultés à redémarrer... D'autres auront purement et simplement disparu, ne pouvant faire face au manque d'activité prolongée. Je pense notamment au domaine de la restauration et de l'hôtellerie, pourtant indispensable, tant à la vie économique de notre pays qu'à celle de nos concitoyens.*

➤ *Très grave également, la disparition de très nombreux petits commerces de centre-ville qui ne pourront pas se relever, accélérant ainsi un processus de désertification déjà amorcé et très préjudiciable à la vie sociétale.*

*Dans nos zones rurales, nos élus se battent au quotidien depuis un certain nombre d'années, pour la survie ou la réimplantation de commerces de proximité, indispensables à la survie des communes, et si agréables à la vie...*

➤ *Et bien sûr, n'oublions pas les laissés-pour-compte...je parle du nombre impressionnant de nouveaux chômeurs, victimes de la crise : Situation dramatique tant sur le plan humain que financier pour la France.*

*Mais je vais m'arrêter là, tellement la liste et l'analyse en seraient longues.*

*Venons-en maintenant à notre section creusoise des Membres de l'Ordre National du Mérite.*

*Pour 2020, comme vous le savez, à compter du mois de mars, nous avons dû, à notre très grand regret, suspendre toutes nos activités et réunions, y compris notre Assemblée Générale, évènement majeur de l'année et traditionnelle journée de rencontre et d'échanges conviviaux et humains, de communication, notamment entre Compagnons mais également avec toutes les autorités départementales et le monde associatif et culturel. Ce lien nous est très cher et nous y tenons beaucoup.*

*J'ai souhaité tout au long de cette année maintenir avec vous un lien, malgré le contexte très exceptionnel.*

*Pour les Compagnons disposant d'une adresse @mail, ceux-ci ont pu recevoir régulièrement des informations ... bien sûr, le virtuel n'est pas l'humain ... mais ce lien était néanmoins le bienvenu...Comme dit le proverbe : .A défaut de grèves on mange des merles...*

*Nombre d'entre vous, hélas trop nombreux, ont néanmoins été fortement pénalisés car n'étant pas des adeptes d'internet, et donc non connectés, n'ont pu bénéficier de ce lien virtuel.*

*J'ai souhaité, pour compenser, éditer et diffuser deux brochures destinées à toutes et à tous, internautes ou non. La première en juin et la deuxième en décembre, afin qu'aucun Compagnon ne soit laissé à l'écart. En outre, les Compagnons qui en ont eu besoin, ont toujours pu trouver une oreille attentive. En bref, nous avons fait au mieux, avec, comme on dit : « les moyens du bord ».*

*Pour 2021, le problème qui va se poser à nous sera de continuer à exister.*

*Si en 2020, à « situation exceptionnelle », « mesures exceptionnelles », j'ai pu faire le choix, en toute responsabilité et en accord avec votre Comité de Section, de ne pas organiser d'Assemblée Générale, nous allons inmanquablement devoir en organiser une cette année.*

*D'ores et déjà, il est certain que celle-ci ne pourra se tenir avant l'automne prochain, mais sous quelle forme et sous quelles modalités? : C'est le choix qu'il va falloir faire.*

➤ *Une d'Assemblée Générale en vidéo conférence semble, quant à elle inappropriée en Creuse car trop sélective et excluant un trop grand nombre de Compagnons, certains n'étant pas internautes et la couverture territoriale ne le permettant pas sur certaines zones. Ce choix lui enlèverait, par voie de conséquence, toute légitimité. En outre, ce serait en contradiction avec le fonctionnement humain et la transparence, piliers de notre section creusoise.*

➤ *Un vote par correspondance ou par internet soulèverait les mêmes inconvénients.*

➤ *A priori, ce qui semblerait possible, après accord avec les services de la Préfecture, ce serait d'organiser une Assemblée Générale à effectif réduit, sans aucun invité et avec un nombre de Compagnons réduit, en privilégiant au maximum les votes par procuration, ce qui réduirait ainsi très fortement le nombre de présents, tout en assurant la présence d'un nombre suffisant de Compagnons.*

*Restera dans ce cas à choisir une salle, permettant d'accueillir tous les participants dans le respect des distanciations sociales, et de préférence géographiquement centrale, favorisant, par voie de conséquence, le possible déplacement du plus grand nombre.*

*Cette Assemblée Générale devra regrouper les deux exercices 2019 et 2020 qui seront soumis à votre approbation :*

- *Le rapport moral et d'activité pour 2019 & 2020,*
- *Le rapport financier pour 2019 & 2020,*
- *Le renouvellement des 2 tiers sortants de votre Comité de Section venant à fin de mandats en 2020 et en 2021.*

*Gardez donc courage, dans ces moments difficiles : c'est indispensable.*

*Pensons à l'entraide. La fraternité est aussi une Valeur Républicaine que nous nous devons de promouvoir en donnant l'exemple.*

*Protégez-vous, protégez les autres et respectez scrupuleusement les règles sanitaires indispensables tant que la campagne de vaccination ne sera suffisamment mise en œuvre pour permettre l'éradication de la pandémie.*

*Votre bien dévoué,*

*Serge JANNOT*

*Président de la Section Creuse*

*Janvier 2021.*

# Nécrologie

Comme tous les ans, en 2020, nous avons eu à déplorer le décès d'un certain nombre de nos Compagnons et Veuves de Compagnons, membres de notre Section.

A l'occasion de l'édition de cette brochure, nous reprenons la liste des Compagnons, membres de notre Section qui nous ont quittés dans le courant de l'année qui vient de se terminer

Il convient de rappeler que, comme à l'accoutumée, nous ne mentionnons que les membres actifs de notre association et pour lesquels nous avons été informés du décès.

## **Jean-Claude BARITAUD**

Décédé le 11 août 2020, dans sa 83ème année

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Major de Gendarmerie (h)

La cérémonie s'est déroulée à Guéret

Le 13 août 2020

## **Madame Suzanne QUIGNON**

Décédé le 11 août 2020, dans sa 83ème année

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Domiciliée à Perpignan (66)

La cérémonie s'est déroulée à Saint Sulpice le Dunois

Le 07 septembre 2020

## **Madame Josette AMARIE**

Veuve de Jean AMARIE

Ancien Président de la Section creusoise  
des membres de l'Ordre National du Mérite

La cérémonie s'est déroulée à Lupersac

Le 17 octobre 2020

## **Jean DEBAYLE**

Membre sympathisant et actif

De la section Creuse de l'A.N.M.O.N.M., toujours présent.

La cérémonie s'est déroulée à Faux la Montagne

Le 17 novembre 2020

## **Jean-Marie SACHET**

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Décédé le 14 décembre 2020 à l'âge de 91 ans

Cérémonie civile célébrée au cimetière de la Celle Dunoise

Le jeudi 17 décembre 2020

Nous partageons la douleur des familles et des amis décédés, tous endeuillés par la perte d'un être cher et nous sommes à leurs cotés, solidaires, les assurant de notre compassion, de notre soutien. Nous leur présentons nos condoléances les plus sincères.

En cette année de pandémie, le respect des mesures sanitaires et des directives gouvernementales ne nous a pas permis d'être présents et de leur rendre les honneurs auxquels ils auraient eu droit...mais nous y étions présents par la pensée.

# In mémoriam

**Parmi les membres de notre Section décédés au cours de l'année 2020, nous nous devons de mettre en valeur, comme l'a très bien fait le Journal « la Montagne », dans son édition du 21 janvier dernier, notre Compagnon et ami Jean-Marie Sachet, ancien Maire de la Celle Dunoise et personnalité creusoise très engagée dans la restauration de notre patrimoine.**

## NÉCROLOGIE

### Jean-Marie Sachet, une vie à cent à l'heure

L'ancien maire de La Celle-Dunoise, Jean-Marie Sachet, est décédé le 17 décembre 2020.

Il est né à Paris, d'un père Cellois et d'une mère Auvergnate. Il est rapidement venu en Creuse pour vivre son enfance auprès de sa grand-mère, au petit Marseuil, fréquentant les bancs de l'école de La Celle-Dunoise.

Puis il est parti à l'école des métiers du bâtiment de Felletin, cette école qui porte très haut la compétence creusoise dans la construction et la restauration.

Jean-Marie est ensuite retourné à Paris, travailler dans une entreprise de bâtiment, puis après des formations complémentaires, il s'est associé à des amis pour créer l'entreprise Sachet-Brulet, spécialisée dans la restauration des monuments historiques. Il travaillera sur de nombreux édifices classés, dont la cour carrée du Louvre et la Sainte Chapelle.

À l'École Nationale des Métiers du Bâtiment à Felletin, il a été pendant 30 ans vice-président de la



JEAN-MARIE SACHET.

chambre d'apprentissage de la maçonnerie et de la taille de pierre.

Mais Jean-Marie n'oubliait pas La Celle-Dunoise. Il intégrera en 1989 l'équipe municipale de Henri Lacrocq, mettant ses compétences au service de la commune.

Après avoir accompli deux mandats de conseillers, il sera élu maire à deux reprises.

Durant ses mandats la salle des loisirs et l'épice-

rie ont été rénovées, un restaurant communal créé et la Maison de Santé agrandie. Une Mafpah (Maison d'accueil pour personnes âgées et handicapées) a été construite, le presbytère restauré et transformé en logement. Un hangar communal et le local de la chasse ont été construits, une plaque commémorative pour les anciens d'Algérie a été posée. Tous ces travaux ont marqué le quotidien des

Cellois, et certains ont une portée symbolique, montrant des valeurs humanistes, la solidarité ou la fraternité. Ainsi, un square des Justes a été installé en lien avec son ami Rémy Kahn et avec les tailleurs de pierre de l'école du bâtiment de Felletin. Un « Arbre de la Liberté » a aussi été érigé.

En marge de sa fonction de maire, Jean-Marie avait une passion pour l'automobile et les rallyes, ce qui l'amena à imaginer et fédérer des amis passionnés pour créer une course de côte dans les lacets entre la commune de La Celle-Dunoise et Saint-Sulpice-le-Dunois. Quelques années après la disparition de cette manifestation de voitures d'exception « La Boucle des Belles » prit sa place.

Jean-Marie Sachet avait reçu les palmes académiques et était chevalier de l'Ordre national du Mérite. Lors de son inhumation, il a été déposé sur son cercueil un morceau de pierre de Notre Dame de Paris, par un ancien collaborateur en charge de travaux sur cet édifice. ■

# Des militaires continuent à mourir pour la France

## IN MEMORIAM

Sur le sol national comme en opérations extérieures, nos soldats défendent, avec courage et détermination, notre territoire, nos valeurs, notre société, nos familles. Tout soldat engagé pour servir la France est un combattant au service des autres.

La paix ne va pas de soi, elle se prépare, elle se conquiert et on doit la protéger.

Cet engagement pour la protection et la sécurité des Français a un prix pour les militaires français et peut aller jusqu'au sacrifice de leur vie.

Le monument DPEX vient honorer et nous rappeler la mémoire de tous ceux qui ont donné leur vie au service de la Mission sur un sol lointain.

*« Ce mémorial est aussi destiné aux familles. Les mères, les pères, les frères, les épouses pourront honorer l'être cher. Je me souviens avoir vu un père caresser le nom de son fils mort au combat inscrit sur le monument aux morts de sa commune. Avec ce mémorial, chaque famille pourra effectuer ce même geste »* - Jean-Yves Le Drian, ancien ministre de la Défense.



Inauguré le 11 novembre 2019 par Emmanuel Macron, Président de la République, ce monument D.P.E.X. est le 10<sup>ème</sup> lieu de Mémoire Nationale.

Le Chef d'État-major des Armées (CEMA), comme à son habitude lors des commémorations de notre Fête nationale, a donné le 14 juillet dernier la liste des vingt-trois militaires français qui, au cours des douze derniers mois, ont trouvé la mort en opération dans l'accomplissement de leur mission :

17 juillet 2019 – Sergent-chef Edgar Roellinger – 19<sup>e</sup> régiment du génie ;  
17 juillet 2019 – Caporal-chef de 1<sup>re</sup> classe Cédric Guyot – 19<sup>e</sup> régiment du génie ;  
17 juillet 2019 – Caporal-chef Mickaël Vandeville – 19<sup>e</sup> régiment du génie ;  
2 novembre 2019 – Brigadier-chef Ronan Pointeau – 1<sup>er</sup> régiment de Spahis ;  
25 novembre 2019 – Maréchal des logis Romain Salle de Saint-Paul – 5<sup>e</sup> R H P ;  
25 novembre 2019 – Maréchal des logis-chef Antoine Serre – 4<sup>e</sup> régiment de chasseurs ;  
25 novembre 2019 – Maréchal des logis-chef Valentin Duval – 4<sup>e</sup> régiment de chasseurs ;  
25 novembre 2019 – Adjudant Alexandre Protin – 4<sup>e</sup> régiment de chasseurs ;  
25 novembre 2019 – Adjudant Andreï Jouk – 2<sup>e</sup> régiment étranger de génie ;  
25 novembre 2019 – Adjudant Jérémy Leusie – 93<sup>e</sup> régiment d'artillerie ;  
25 novembre 2019 – Major Julien Carette – 5<sup>e</sup> régiment d'hélicoptères de combat ;  
25 novembre 2019 – Capitaine Alex Morisse – 5<sup>e</sup> régiment d'hélicoptères de combat ;  
25 novembre 2019 – Capitaine Pierre-Emmanuel Bockel – 5<sup>e</sup> régiment d'hélicoptères de combat ;  
25 novembre 2019 – Chef d'escadrons Romain Chomel de Jarnieu – 4<sup>e</sup> régiment de chasseurs ;  
25 novembre 2019 – Chef de bataillon Clément Frison-Roche – 5<sup>e</sup> régiment d'hélicoptères de combat ;  
25 novembre 2019 – Chef de bataillon Benjamin Gireud – 5<sup>e</sup> régiment d'hélicoptères de combat ;  
25 novembre 2019 – Chef d'escadrons Nicolas Megard – 5<sup>e</sup> régiment d'hélicoptères de combat ;  
16 février 2020 – Sergent-chef Morgan Henry – 54<sup>e</sup> régiment de transmissions ;  
13 mars 2020 – Caporal Volodymyr Rybontchouk – 1<sup>er</sup> régiment étranger de génie ;  
5 avril 2020 – Adjudant Jean-Bernard Russon – Service interarmées des munitions ;  
1<sup>er</sup> mai 2020 – Brigadier Dmytro Martynyuk – 1<sup>er</sup> régiment étranger de cavalerie ;  
4 mai 2020 – Brigadier Kévin Clément – 1<sup>er</sup> régiment étranger de cavalerie ;  
24 juin 2020 – Brigadier Alexis Battu – 40<sup>e</sup> régiment d'artillerie.

Entre le 14 juillet et la fin de l'année 2020, nos armées ont essuyé d'autres pertes, et c'est huit autres noms qui sont venus allonger cette liste :

11 juillet 2020 – Major Gilles – 8<sup>e</sup> régiment d'infanterie parachutiste de marine ;  
23 juillet 2020 – 1<sup>ère</sup> classe Tojohasina Razafintsalama – 1<sup>er</sup> régiment de hussards parachutistes ;  
31 juillet 2020 – Brigadier-chef Andy Fila – 14<sup>e</sup> régiment d'infanterie et de soutien logistique parachutiste ;  
5 septembre 2020 – Brigadier-chef S. T. – 1<sup>er</sup> régiment de hussards parachutistes ;  
5 septembre 2020 – 1<sup>ère</sup> classe Arnaud Volpé – 1<sup>er</sup> régiment de hussards parachutistes ;  
28 décembre 2020 – 1<sup>ère</sup> classe Dorian Issakhanian – 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs ;  
28 décembre 2020 – Brigadier-chef Tanerii Mauri – 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs ;  
28 décembre 2020 – 1<sup>ère</sup> classe Quentin Pauchet – 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs.

Sur le terrain, plus de 30 000 militaires sont engagés en opérations ou en missions opérationnelles :

- de l'ordre de 13 000 sur le territoire national (opération Sentinelle, protection des approches maritimes et sûreté aérienne) ;
- de l'ordre de 7 400 en opérations extérieures dont 5 100 pour l'opération Barkhane au Mali, 600 pour l'opération Chammal en Jordanie et environ 740 sous mandat ONU, 150 sous mandat UE et 400 sous mandat OTAN
- de l'ordre de l'ordre de 3 750 dans les forces de présence en Afrique et aux Émirats arabes unis ; 7 150 dans les forces de souveraineté (Polynésie, Nouvelle-Calédonie, La Réunion-Mayotte, Antilles, Guyane) et 4 150 en missions maritimes.

Délégation militaire de la Creuse / Cellule Rayonnement

**Merci au Lieutenant-Colonel Hugues Viard, Délégué Militaire de la Creuse,  
et au Colonel Roland Colonges pour cet article mémoriel.**

# **Les militaires de la Gendarmerie Se dévouent pour nous au quotidien.**

**Comme tous les ans, des personnels de la Gendarmerie sont décédés en service, au cours de l'année 2020. Nous leur devons notre reconnaissance et partageons la douleur de leurs familles et de leurs camarades.**

**Le Maréchal des Logis Chef Patrick GUIGON, affecté au peloton de sécurité du groupement interministériel de contrôle, est décédé le 25 mars 2020 à Maisons-Alfort (94).**

**Agé de 51 ans, il était marié et père de trois enfants.**

**Le Gendarme François-Xavier PEPIN, affecté à la direction du renseignement et de la sécurité de la défense (centre national habilitations défense) à Malakoff, est décédé le 24 juin 2020.**

**Agé de 46 ans, il était marié et père de deux enfants.**

**La Gendarme Mélanie LEMÉE était affectée à la brigade de proximité d'Aiguillon (47) depuis le 4 juillet 2016.**

**Le 4 juillet 2020, vers 20h35, suite au refus d'obtempérer commis par un automobiliste sur la commune de Colayrac, une patrouille de la brigade de proximité d'Aiguillon, composée de l'ADC Emmanuel MOISKA et de la GND Mélanie LEMÉE, est engagée sur un dispositif d'interception à l'entrée de la commune de Port-Sainte-Marie. Alors qu'il arrive à vive allure sur leur position, le fugitif percute très violemment la GND Mélanie LEMÉE qui, malgré la prise en charge rapide par les secours, décède sur place de ses blessures.**

**Agé de 25 ans, elle était célibataire.**

**Promue au grade de Major à titre exceptionnel, Mélanie LEMÉE est nommée chevalier de la Légion d'Honneur et la Médaille Militaire lui est concédée. Elle est citée à l'ordre de la Gendarmerie avec attribution de la médaille de la Gendarmerie Nationale avec palme de bronze et la médaille d'or de la sécurité intérieure lui est décernée.**

**Le Gendarme Joachim KACZMAREK était affecté à la brigade de proximité de Roisel (80) depuis le 18 avril 2017.**

**Il effectuait un exercice de pilotage sur la commune de Villemer (77) dans le cadre d'un stage de formation initiale de motocycliste au centre national de formation à la sécurité routière de Fontainebleau. A la sortie d'une courbe, il perd le contrôle de sa motocyclette, chute lourdement au sol puis est percuté par un véhicule circulant en sens inverse qui ne peut l'éviter.**

**Evacué par hélicoptère à l'hôpital d'instruction des armées de Percy à Clamart (92), il décède des suites de ses blessures dans la nuit du 25 au 26 septembre.**

**Promu au grade de Major à titre exceptionnel, Joachim Kaczmarek est cité à l'ordre de la Gendarmerie avec attribution de la médaille d'or de la Défense Nationale. La médaille de la sécurité intérieure échelon or lui est décernée.**

**Le Lieutenant CYRILLE MOREL, l'Adjudant RÉMI DUPUIS et le Brigadier ARNO MAVEL :**

**Le 22 décembre 2020 vers 21h00 sur la commune de Saint-Just (Puy-de-Dôme), la gendarmerie est engagée sur une situation de violences intrafamiliales suite à un appel de détresse de la victime. Un individu, qui serait en possession d'armes à feu, violente son épouse qui se réfugie sur le toit de son habitation. Alors que le mis en cause tente de quitter les lieux, il fait feu sur les militaires assurant le bouclage et atteint le Brigadier Arno MAVEL (PSIG Ambert) qui succombe à ses blessures. Le forcené tire sur le Lieutenant Cyrille MOREL (CGD Ambert) et l'Adjudant Rémi DUPUIS (BP Ambert) qu'il blesse mortellement. Un quatrième militaire, atteint par balle, est pris en charge par les secours et évacué vers le centre hospitalier d'Ambert.**

**Le Lieutenant Cyrille MOREL après avoir commandé la brigade de proximité de Combronde (63) de juillet 2014 à juillet 2017 puis la communauté de brigades d'Ambert (63) d'août 2017 à juin 2019, l'était affecté à la compagnie GD d'Ambert (63), en qualité d'adjoint, depuis le 1er juillet 2019.**

**Agé de 45 ans, il était marié et père de deux enfants.**

**Promu au grade de Lieutenant-colonel, Cyrille MOREL est nommé de chevalier de la Légion d'honneur. Il est cité à l'ordre de la Gendarmerie avec attribution de la médaille de la Gendarmerie Nationale avec palme de bronze et la médaille d'or de la sécurité intérieure lui est décernée.**

**L'Adjudant Rémi DUPUIS après avoir servi au sein de l'escadron de gendarmerie mobile 45/3 de Saint-Amand-Montrond (18) de septembre 2008 à août 2012 puis de la brigade de proximité d'Issoire (63) de septembre 2012 à novembre 2014 l'était affecté à la brigade de proximité d'Ambert (63) depuis le 16 novembre 2014.**

**Agé de 37 ans, il était pacsé et père de deux enfants.**

**Promu au grade de Major, Rémi DUPUIS est nommé chevalier de la Légion d'Honneur et la Médaille Militaire lui est concédée. Il est cité à l'ordre de la Gendarmerie avec attribution de la médaille de la Gendarmerie Nationale avec palme de bronze et la médaille d'or de la sécurité intérieure lui est décernée.**

**Le Brigadier Arno MAVEL, après sa formation à l'école de gendarmerie de Montluçon (5ème compagnie) d'avril à juillet 2018, était affecté au peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie d'Ambert (63) depuis le 5 juillet 2018.**

**Agé de 21 ans, il était célibataire, sans enfant.**

**Promu au grade de gendarme, Arno MAVEL est nommé chevalier de la Légion d'Honneur et la Médaille Militaire lui est concédée. Il est cité à l'ordre de la Gendarmerie avec attribution de la médaille de la Gendarmerie Nationale avec palme de bronze et la médaille d'or de la sécurité intérieure lui est décernée.**

***Nous remercions notre Compagnon et ami le Lieutenant-colonel Rémy Solnon, commandant en second le Groupement Départemental de Gendarmerie de la Creuse, pour les renseignements communiqués nous ayant permis de publier cette liste des militaires de la Gendarmerie décédés au cours de l'année 2020 et de leur rendre les honneurs qui leur sont dus.***

# **Les Sapeurs-Pompiers de la Creuse**

## **Victimes du devoir**

### **IN MEMORIAM**

#### **SAPEURS-POMPIERS VICTIMES DU DEVOIR**



#### **DEPARTEMENT DE LA CREUSE**



**CAPORAL MAURICE LEBON**  
Centre de Secours de GUERET  
Mort en Service Commandé

**LIEUTENANT CAMILLE ROGER**  
Centre de Secours de GUERET  
Mort en Service Commandé

**CAPORAL ROBERT CHAZAUD**  
Centre de Secours de LA SOUTERRAINE  
Mort en Service Commandé

**CAPORAL-CHEF ROBERT VITTE**  
Centre de Secours de LE GRAND-BOURG  
Mort en Service Commandé

**CAPORAL GASTON VINGENT**  
Centre de Secours d'EVAUX-LES-BAINS  
Mort au feu

**SERGENT-CHEF PHILIPPE DAULNY**  
Centre de Secours de DUN-LE-PALESTEL  
Mort au feu

**MAJOR CHRISTOPHE CHAUSSAT**  
Centre de Secours d'AUBUSSON  
Mort en Service Commandé

# Sapeurs-Pompiers victimes du devoir en 2020

## SAPEURS-POMPIERS VICTIMES DU DEVOIR TERRITOIRE NATIONAL

**SERGENT-CHEF DIDIER FOULON**  
**SDIS de la SEINE ET MARNE**  
**Mort en service commandé**

**CAPORALE-CHEFFE JOSETTE TETUAERO**  
**POLYNESIE FRANÇAISE**  
**Mort en service commandé**

**SERGENT JOSE MOUTANA**  
**SDIS de la MARTINIQUE**  
**Mort au feu**

**SERGENT STEEVE SCAFFA**  
**SDIS des ALPES-MARITIMES**  
**Mort en service commandé**

**SERGENT-CHEF GIL ENCOGNERE**  
**SDIS de la GIRONDE**  
**Mort en Service Commandé**

**SERGENT GUILLAUME BEAUVAIS**  
**SDIS de la CORRÈZE**  
**Mort en Service Commandé**

**COMMANDANT BRUND KOHLHUBER**  
**SDIS des ALPES-MARITIMES**  
**Mort en Opération**

**MAITRE JEAN-CLAUDE MICHAU**  
**Bataillon des Marins Pompiers de Marseille**  
**Mort en Service Commandé**

**Nous avons également une pensée pour le Sapeur Loïc MILLO,**  
**toujours porté disparu à la suite des intempéries dans les Alpes-Maritimes**  
**début octobre**



## Présentation du S.D.I.S.

Par :  
**Madame  
La Colonelle  
Stéphanie DUCHET,  
Directrice**

*Le SDIS est un établissement public administratif, placé sous la double autorité de la Préfète pour la partie opérationnelle et de la présidente du conseil départemental, avec un président délégué, Bertrand LABAR pour la gestion administrative et financière (budget 2020 : 6,6 M€ en investissement et 11,5 M€ en fonctionnement dont les contributions concernent la participation à hauteur de 54 % le Conseil Départemental et 46 % les communes et EPCI). Le SDIS a une nouvelle Directrice Départementale depuis le 1<sup>er</sup> juin 2020, la colonelle Stéphanie DUCHET.*

*Le maillage opérationnel s'appuie sur 29 centres d'incendie et de secours, répartis sur l'ensemble du territoire de la Creuse. La proximité des secours en lien avec les bassins de vie, la population et les activités économiques est un enjeu pour le SDIS. La réponse aux sollicitations opérationnelles est assurée en grande majorité par des sapeurs-pompiers volontaires. Présents au nombre de 792, ils représentent 94 % les effectifs. 54 sapeurs-pompiers professionnels complètent le dispositif opérationnel avec un positionnement renforcé sur Guéret et une complémentarité sur La Souterraine, Aubusson et Bourganeuf. 50 personnels administratifs et techniques sont également présents dans les missions quotidiennes du SDIS. Le centre de traitement de l'alerte réception les appels 18 et 112. Il est positionné au niveau de la direction à Sainte Feyre. En cas d'intervention d'ampleur particulière ou d'interventions multiples comme pour une tempête, le Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (CODIS) est activé.*

*En 2020, le nombre d'interventions a été de 9100, pour 11309 sorties d'engins (flotte de 222 véhicules et remorques). L'engagement opérationnel, comme la plupart des SDIS de France, a vu son activité croître chaque année, avec une prépondérance de la part du secours d'urgence à personne. Ainsi, une augmentation de 20% des interventions a été constatée entre 2015 et 2020.*

*L'année 2020 a été particulière avec la COVID. Même si l'activité opérationnelle a baissé pendant les deux mois du premier confinement, elle a ensuite rattrapé les chiffres de 2019, notamment sur le secours à personne à domicile.*

*En 2020, le nombre d'interventions a été de 9100, pour 11309 sorties d'engins (flotte de 222 véhicules et remorques). L'engagement opérationnel, comme la plupart des SDIS de France, a vu son activité croître chaque année, avec une prépondérance de la part du secours d'urgence à personne. Ainsi, une augmentation de 20% des interventions a été constatée entre 2015 et 2020.*

*L'année 2020 a été particulière avec la COVID. Même si l'activité opérationnelle a baissé pendant les deux mois du premier confinement, elle a ensuite rattrapé les chiffres de 2019, notamment sur le secours à personne à domicile.*

*Un travail quotidien avec les services partenaires, notamment le SAMU, mais également les forces de sécurité intérieure et les différents services de l'état, permet de repositionner au mieux le SDIS sur ses missions principales conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à savoir :*

- La prévention et évaluation des risques de sécurité civile*
- La préparation des mesures de sauvegarde et d'organisation des moyens de secours*
- La protection des personnes, des biens, et de l'environnement*
- Le secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou catastrophes ainsi que de leur évacuation*

*L'organisation opérationnelle découle d'un Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risque, dont le dernier pour la Creuse a été arrêté par le préfet en 2014. Il s'agira dans un avenir proche de travailler sur sa mise à jour pour engager le SDIS dans des orientations adaptées aux évolutions des risques mais également aux enjeux creusois.*

*Les liens avec le territoire et notamment les élus sont primordiaux, à la fois pour notamment, comprendre les besoins, apporter de l'expertise dans la gestion des établissements recevant du public, des conseils pour les plans communaux de sauvegarde, accompagner à la pérennisation du modèle de sécurité civile.*

*Par ailleurs, dans le domaine de la prévention, le département dispose d'une sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP et les Immeubles de Grande Hauteur (IGH). Les 3 préventionnistes du SDIS traitent les dossiers des ERP de 1<sup>ère</sup> catégorie et les différentes demandes de dérogations. Œuvrent également deux commissions d'arrondissement (Guéret et Aubusson) qui se réunissent mensuellement pour émettre des avis sur les dossiers de permis de construire et entendre les rapports des groupes de visites. Un peu plus de 220 dossiers sont étudiés annuellement et 160 à 200 visites sont également réalisées.*

**Merci à Madame la Colonelle pour cette présentation de ce Corps d'élite départemental, qu'elle dirige, au service de toutes et de tous et dont le dévouement exemplaire de chacun de ses membres est unanimement reconnu.**

**Pour mémoire, Madame la Colonelle, est chevalier de notre Ordre.**

# **Ordre National du Mérite**

**Promotions du 1<sup>er</sup> janvier 2021**

**Communiqué de presse de la Grande Chancellerie  
Extraits et commentaires**

## **Communiqué de presse du 1<sup>er</sup> janvier 2021**

Les nouvelles promotions de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite rendent hommage aux Français investis dans la lutte contre la crise sanitaire.

Au titre, par décrets du 31 décembre 2020, publiés au Journal Officiel du 1<sup>er</sup> janvier 2021, le Président de la République a distingué 2.655 personnes dans l'Ordre National du Mérite, réparties comme suit :

- 2.385 Chevaliers,
- 225 Officiers,
- 35 Commandeurs,
- 7 Grands Officiers,
- 3 Grands Croix.

63 % des personnes distinguées le sont pour leur engagement dans la lutte contre l'épidémie et 37 % pour leur investissement au service de l'intérêt général mais sans lien avec la crise sanitaire.

Comme nous avons déjà pu l'évoquer, si récompenser les personnels de Santé pour leur engagement incontestable pour lutter contre la crise sanitaire est une bonne chose (certains y ayant même laissé leur vie), un tableau de « promotions exceptionnelles » aurait été plus adapté et même « plus valorisant » pour eux.

Cela porte à réfléchir.

*Ce choix va pénaliser de nombreux français, femmes et hommes, dont les mérites particulièrement éminents auraient pu, je dirai même dû, être récompensés : c'est très regrettable. Cela porte à réfléchir.*

*Si nous considérons que le nombre de membres de l'Ordre National du Mérite ne représente que 0,27% de la population, cette distinction conserve son exemplarité.*

*Il est également à déplorer que certains ministères n'utilisent pas leurs quotas alors que d'autres ne peuvent donner une suite favorable à des dossiers dignes d'être retenus.*

*Une suggestion, déjà énoncée de longue date, serait le transfert des quotas non utilisés vers d'autres ministères déficitaires.*

# ***Ordre National du Mérite***

**Département de la Creuse  
Promotions du 1<sup>er</sup> janvier 2021**

**Voici la liste des promus relevant de la Creuse figurant  
au décret du 31 décembre 2021**

➤ **Au titre du Premier Ministre :**

**Au grade de Chevalier :**

- Laurent Fichet, DASEN Creuse,
- Xavier Lecompte, P.D.G. Atulam,
- Safiya Kocaaga, centre hospitalier Guéret,

➤ **Au titre du Ministère de l'Intérieur :**

**Au grade de Chevalier :**

- Pascale Ximenès, ancienne Directrice de Cabinet,

➤ **Au titre du Ministère des Solidarités et de la Santé :**

**Au grade de Chevalier :**

- Frédéric Artigaut,  
Ancien Directeur du centre hospitalier de Guéret,
- Catherine Aupetit,  
Directrice Adjointe délégation 23 de l'ARS,

**Toutes nos félicitations à ces nouveaux promus qui  
viennent de nous rejoindre au sein de notre Ordre**

**Notre ami André Barrère, Officier de l'Ordre National du Mérite et Titulaire de la Médaille Militaire, membre du Comité de Section de la Creuse, vient de se voir, enfin, nommé, à titre militaire :**

**Chevalier de la Légion d'Honneur, en récompense de ses états de services exemplaires.**



**BOURGANEUF ■ André Barrère est chevalier de la Légion d'honneur, la plus haute distinction de la République**

## Une carrière militaire exceptionnelle

À 92 ans, André Barrère vient de recevoir l'insigne de chevalier de la Légion d'honneur, à la mairie de Bourganeuf. Un honneur qui salue une carrière militaire d'exception.

Le début de 2021 restera un moment précieux pour André Barrère qui s'est vu remettre la plus haute distinction de la République.

Le colonel Roland Colonges, vice-président de la Société des Membres de la Légion d'Honneur de la Creuse, a épinglé l'insigne rouge, vert et or à la veste de l'ancien militaire de carrière, dans une ambiance empreinte d'émotion.

Malgré le masque, les visages de ses enfants, Agnès et Alain, de ses petits-enfants, Charlene, Romain et Matthieu, et de ses arrière-petits-enfants, Marion et Tom, ont exprimé une intense fierté.

### Du Maroc à l'Indochine

Le colonel Roland Colonges a rappelé qu'être honoré, comme André Barrère, des trois ordres nationaux, reste encore aujourd'hui assez rare.



**DISTINCTION.** Le colonel Roland Colonges, a épinglé l'insigne à la veste du récipiendaire puis donné lecture de son éloge préparée par Jean Martin, président départemental de la SMLH.

André Barrère est né le 24 février 1929 au Chalard (Haute-Vienne). Il s'engage à 18 ans dans l'infanterie de marine au titre du 6<sup>e</sup> régiment de tirailleurs Sénégalais. Durant les trois années qu'il passe au Maroc, il suit les pelotons de formation de gradés et obtient les grades de caporal, caporal-chef, puis sergent. En 1950, il est désigné pour servir en Indochine et est affecté au Tonkin dans le Bataillon Muong, unité chargée de tenir les postes répartis dans la montagne Tonkinoise, le long de la rivière

Noire. Au cours de son séjour en Indochine, le lieutenant de réserve André Barrère obtient la Croix de guerre des TOE avec une étoile d'argent et une étoile de bronze, puis deux citations, l'une à l'ordre de la division, l'autre à l'ordre de la brigade.

### De l'Allemagne à la Tunisie

Après une blessure de guerre au genou gauche, ayant nécessité une prothèse totale du genou, il est rapatrié pour fin de séjour en Indochine, et est affecté au 110<sup>e</sup> RIC en Allemagne.

D'Outre-Rhin, en 1953, il demande son admission dans la gendarmerie. Il effectue alors son stage d'admission à la 11<sup>e</sup> légion de gendarmerie mobile à Tunis, puis est affecté au 1<sup>er</sup> escadron de gendarmerie mobile à Tunis où il sert jusqu'en 1958. Au cours de son séjour en Tunisie, il obtient de nombreuses félicitations de hauts gradés. Notamment pour être le premier sur 89 à l'examen du CIA, et pour la première place de son équipe de tir de la Légion.

Après cinq ans passés en Tunisie il rentre en France

où il est affecté à la 8<sup>e</sup> légion de gendarmerie. Il est successivement muté selon son avancement à Bourgoin (Isère), Vaulx-en-Velin, Lyon et Bron (Rhône). Pendant cette période il franchit tous les grades du corps des sous-officiers, de Maréchal des logis-chef à Major échelon exceptionnel. Il obtient plusieurs récompenses dans les différents postes qu'il occupe et le témoignage de satisfaction du ministre des Armées pour services rendus.

### Aux côtés du Général de Gaulle

En 1961, il a l'occasion d'accompagner, avec son unité, le voyage du Général De Gaulle en Corse. Atteint par la limite d'âge de son grade, il est admis à la retraite en 1984.

Il est alors affecté dans la réserve de la gendarmerie départementale à la légion de gendarmerie du Limousin en 1984, nommé dans le cadre des officiers de réserve de la gendarmerie nationale au grade de sous-lieutenant dans le cadre des officiers de réserve, et promu au grade de lieutenant de réserve en 1987, avant d'être rayé

des cadres de réserve à compter de 1989.

À sa retraite, André Barrère, s'est installé à Bourganeuf, dans la maison des grands-parents de son épouse Andrée, décédée l'an passé. Il a exercé de nombreuses activités bénévoles au sein d'associations creusoises. Aujourd'hui à 92 ans, il est toujours actif, et lorsqu'il ne surfe pas sur Internet, il travaille sur son ordinateur.

**Les médailles d'André Barrère.** Légion d'honneur ; médaille militaire ; Ordre national du mérite (officier) ; Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures ; Croix du combattant volontaire ; Croix du combattant ; médaille outre-mer ; médaille des blessés ; médaille titre de reconnaissance de la nation ; médaille commémorative de la campagne d'Indochine ; médaille commémorative des opérations de maintien de l'ordre. ■

En présence du maire, Régis Rigaud et de son premier adjoint, Alain Fini, de Henri Soulié, secrétaire départemental du Souvenir français et président du comité de Bourganeuf, de Georges Delivet, porte-drapeau de la légion d'honneur,

## Remise d'insigne de l'Ordre National du Mérite au Major Jean-Luc Milville

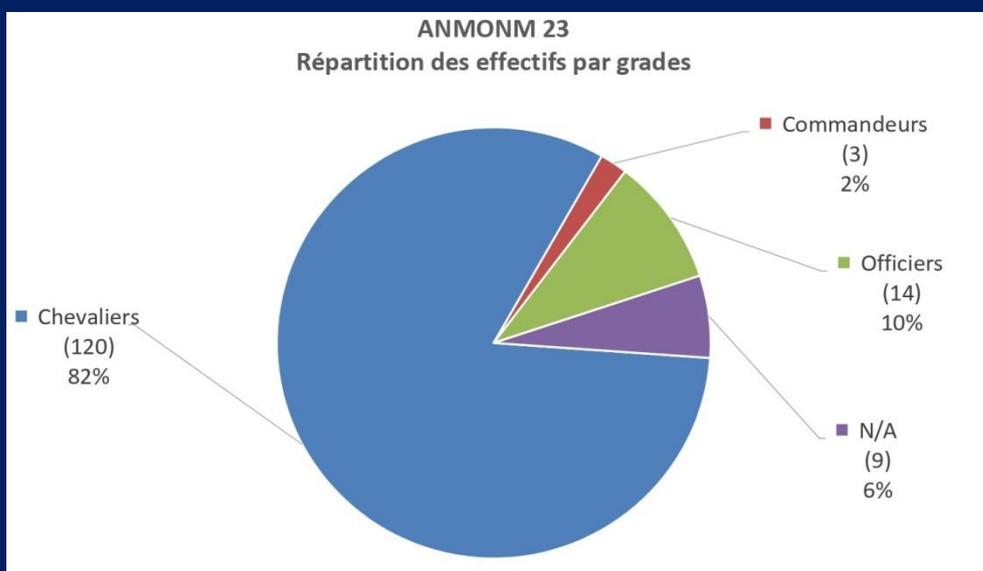
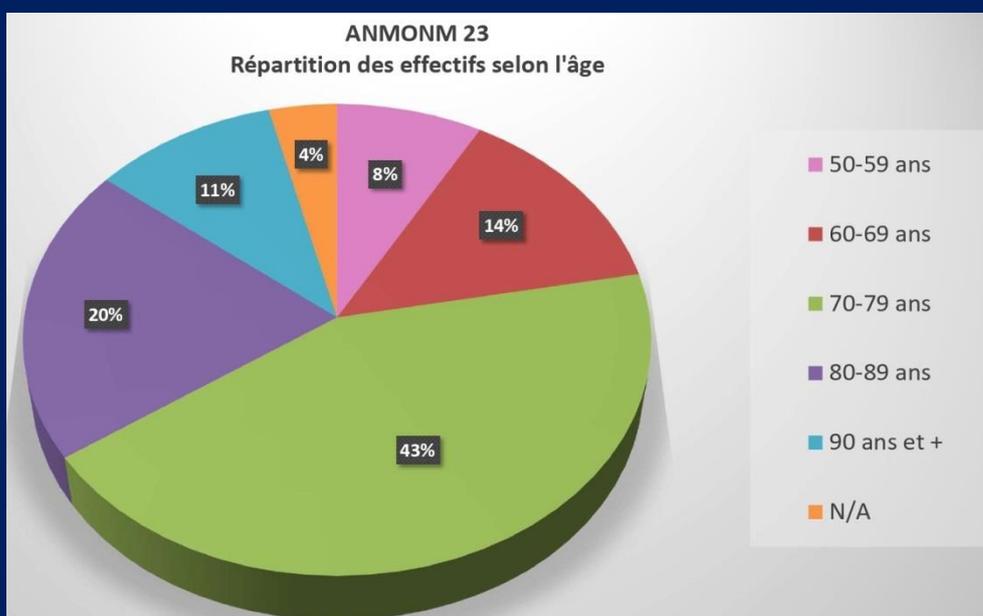
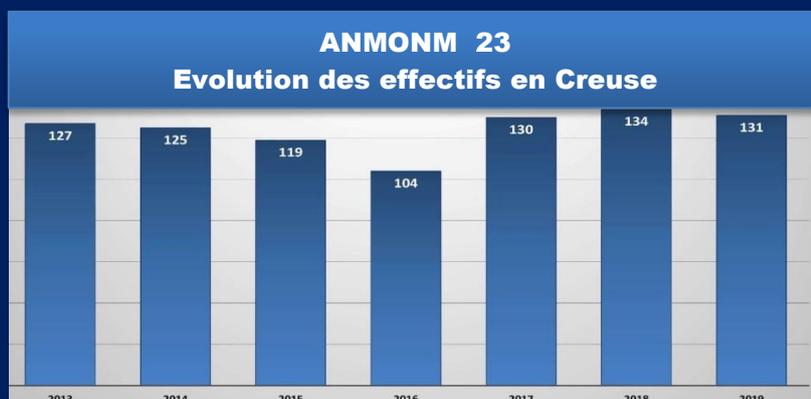


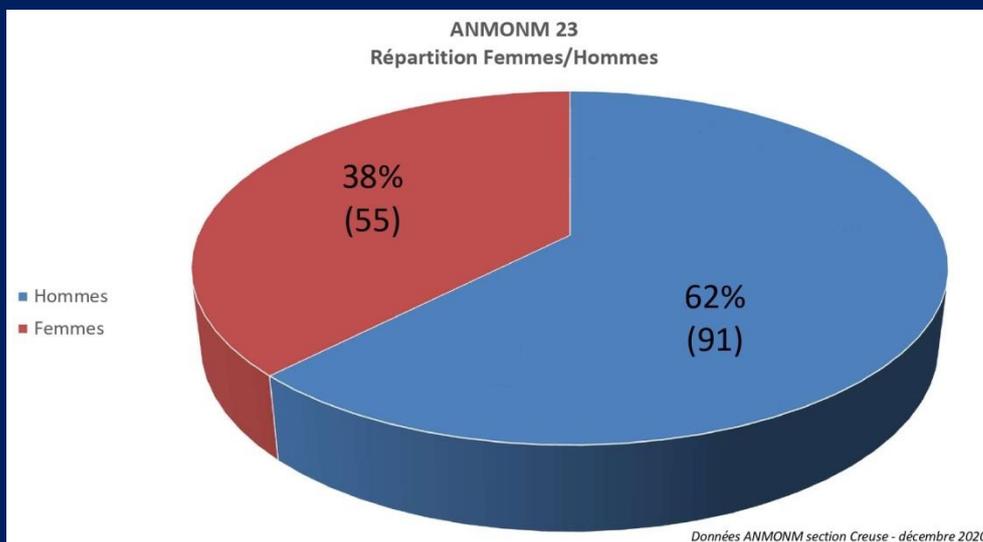
Le 20 juin 2020, lors d'une cérémonie privée à son domicile en raison des conditions sanitaires, le major de réserve de Gendarmerie, Jean-Luc MILVILLE, secrétaire départemental de l'Union départementale, a reçu l'insigne de Chevalier de l'Ordre National du Mérite. Celui-ci lui a été remis officiellement par Alain Guichard, président de l'UNPRG de la Creuse, en présence de son épouse, ses enfants et conjoints, petits-enfants et autres membres de sa famille. Formé à l'école de gendarmerie de Montluçon en 1979, il a servi à l'EGM 2/6 d'Hirson (02), dans les brigades d'Aubenton (02), du Chaudron et de Les Aviron (Réunion), de Chambon sur Voueize (23), CORG de guéret et a achevé sa carrière à la BDRJ de Guéret. En retraite depuis décembre 2007, il a servi dans la réserve opérationnelle jusqu'en juillet dernier avec le grade de major. Jean-Luc a servi en Nouvelle-Calédonie et en Corse. Il a aussi été détaché à la cellule d'investigation et d'analyse du renseignement (CIAR) en tant qu'agent de renseignements pendant 10 mois au Kosovo et 9 mois en Bosnie-Herzégovine. Il est titulaire de nombreuses décorations dont la croix du combattant, la médaille d'or de la défense nationale, et la médaille des services militaires volontaires, ainsi que plusieurs médailles commémoratives.

# L'A.N.M.O.N.M. 23

## Répartition des membres de la Section creusoise

### En quelques Chiffres





**N.D. L.R. :**

Les informations, analyses et tableaux comparatifs, qui sont transmis dans la présente brochure, le sont à partir de données arrêtées à fin 2019, seules informations nationales à notre connaissance à la date de publication des présentes.

Les effectifs communiqués au national, conformément à nos statuts, sont ceux de tous les membres non radiés, même non à jour de leurs cotisations, ce qui fausse les données objectives d'appréciation de la situation réelle.

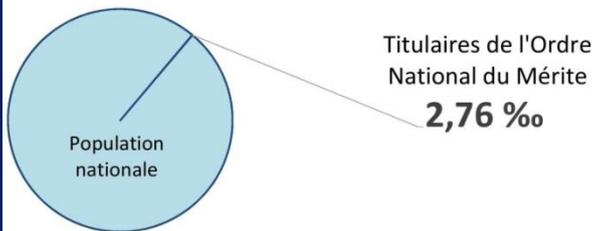
Pour la « Section Creusoise », seuls les Compagnons membres à jour de leur cotisation au 31 décembre de l'année, sont pris en compte pour le calcul des effectifs annoncés. Cela semble être une meilleure et plus réelle appréciation de la situation.....même si en fait nous sommes plus nombreux...

Pour l'année 2020 l'effectif réel des membres à jour de leur cotisation de la « Section Creusoise », arrêtée au 31 décembre 2020 est de 113, ce qui compte-tenu de la situation liée à la pandémie de la Covid.19 est une preuve, si besoin en était, de la vitalité de notre section et du profond lien humain existant, permettant de prévoir un redémarrage immédiat dès la fin des dispositions sanitaires actuelles.

# A.N.M.O.N.M. : Ratios membres au regard population

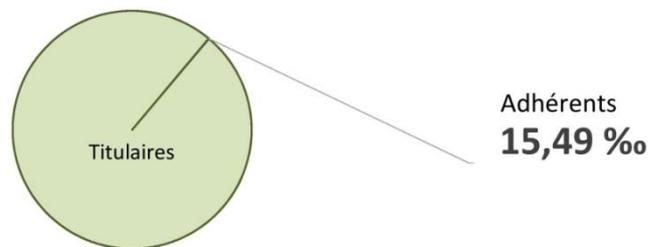
ANMONM

Proportion de titulaires de l'Ordre National du Mérite en France



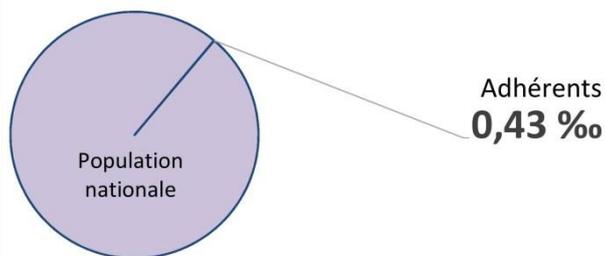
ANMONM

Proportion d'adhérents en France parmi les titulaires de l'Ordre National du Mérite



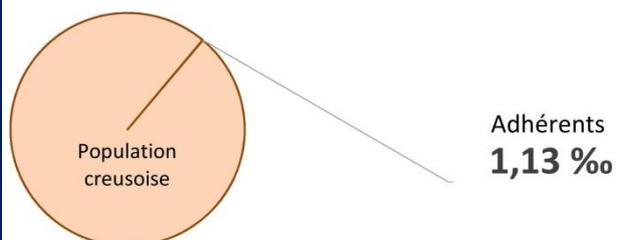
ANMONM

Proportion d'adhérents par rapport à la population française



ANMONM 23

Proportion d'adhérents en Creuse par rapport à la population creusoise



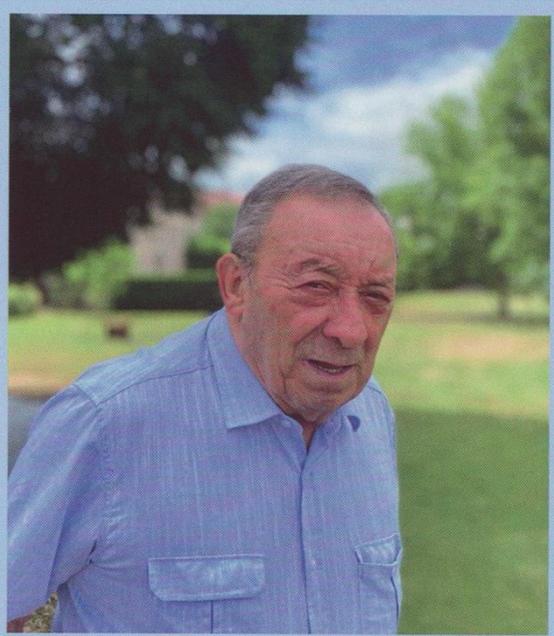
# La Résistance en Creuse

Dès fin 1943, avec l'organisation des F.T.P., la Creuse est devenue une zone de résistance active. Plusieurs camps de maquisards se sont installés, fortement alimentés par les réfractaires au S.T.O. et la mise en œuvre des terrains de parachutage.

Dès le débarquement des alliés, la R.N.145 était emprunté tous les jours par les convois allemands, notamment par ceux allant en renfort sur le front de Normandie.

Ci-dessous l'emplacement des camps de maquisards dans la zone de Parsac et les lieux d'attaques des convois allemands sur la R.N.145.

Pour le récit de l'embuscade du 3 juillet 1944, nous avons laissé la parole à Michel Jouandin qui nous l'a très bien relatée lors de son allocution du 03 juillet 2019.

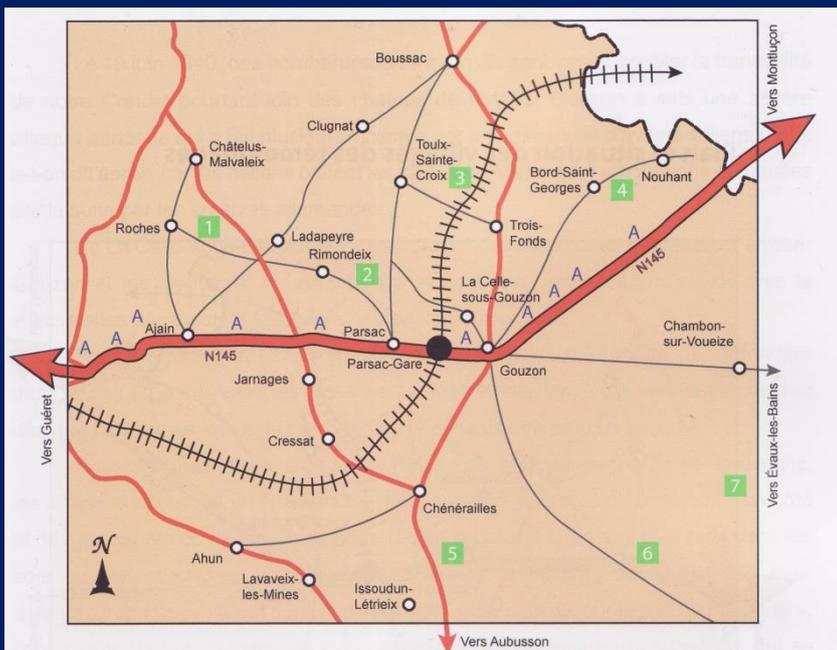


Michel Jouandin est né en 1939 à la gare de Parsac, ses parents y tenant l'Hôtel de la Gare. Passionné d'histoire, il s'est mis à lire, à faire des recherches et à écrire sur cette sinistre période qu'il vécut à l'âge de 5 ans.

Il est l'auteur d'un livre, recueil de témoignages et de souvenir, sur la Seconde Guerre Mondiale 1939-1945, « Creuse Centre Est : R.N. 145 ».

Cet ouvrage, fruit de ses recherches, publié en décembre 2020 par les éditions AGI GRAPHIC à La Souterraine est malheureusement à ce jour épuisé.

Nous lui devons toutes les informations que nous diffusons et nous l'en remercions.



**Plan des camps des maquisards.**

**Lieux des attaques des convois allemands sur la R.N.145**

## LEGENDE

### Camps de maquis Creuse Centre-Est

- 1 Les quatre piliers (Châtelus-Malvaleix)
- 2 La Bretagne (Parsac-Rimondeix)
- 3 Toulx-Sainte-Croix (2 camps)
- 4 Favan (Bord-Saint-Georges)
- 5 Letrieux (Bois de la Virolle)
- 6 Montflour (Tardes)
- 7 Bois d'Évaux-les-Bains (Sannat)

A Attaques des convois allemands sur la RN 145

# La Résistance en Creuse

## L'embuscade de Parsac-Gare

3 juillet 1944

Ils sont « Morts pour la France »

## Mémoire de 2 héros



**BARNIER Henri** dit « Barry », né le 13.3.1921 à Marseille – Militaire dans l'aviation, il était affecté au poste de gué du Puy-Malsignat en 1944, (Point culminant du Puy-de-Mergue). Au débarquement, il s'engagea dans la 2107<sup>ème</sup> compagnie des F.T.P.F. de la Creuse formée dans le secteur de Lavaveix-les-Mines ; lors du repli a été tué par une balle reçue en pleine poitrine. Il avait dix-neuf ans.



**BEAUDERON André**, dit « Muguet », né le 01.11.1924 à Aubusson – Jeune ouvrier mineur domicilié à Lavaveix-les-Mines – volontaire de la 2107<sup>ème</sup> compagnie de F.T.P.F. blessé à la cuisse le 3 juillet 1944, lors du repli, était tombé vivant entre les mains de ses bourreaux ; affreusement torturé, il sera retrouvé le visage écrasé à coups de talon de bottes et de crosse de fusils. Il n'avait pas parlé et jamais les Nazis ne sauront d'où étaient venus ces maquisards qui leur avaient fait tant de mal. Il avait vingt-trois ans.

# **Allocution de Michel Jouandin**

**Prononcée le 03 juillet 2019**

**Devant la stèle du souvenir à Parsac-Gare  
à l'occasion de la commémoration du  
« 75<sup>ème</sup> anniversaire de l'embuscade ».**

Il y a 75 ans à Parsac-Gare...

Le 3 juillet 1944, une vingtaine de maquisards volontaires de la 2107<sup>ème</sup> compagnie FTPF sont venus de Lavaveix-les-Mines à la pointe du jour, dans deux véhicules qui les déposent à proximité du lieu de l'embuscade prévue, près du passage à niveau de Parsac-Gare.

Il s'agit d'attaquer pour les retarder et endommager des convois allemands en provenance de Montluçon, se dirigeant vers le front de Normandie, pour renforcer leurs troupes en difficulté devant les Alliés qui ont réussi le débarquement sur le sol français un mois plus tôt, et deviennent maîtres de la situation.

L'embuscade est donc mise en place au sommet d'une côte, en bordure de la RN 145, au point de départ de la Route de Gouzougnat, en bordure d'un petit bois et d'autres plus grands, devant servir pour le repli. C'est deux groupes de dix hommes équipés chacun d'un fusil-mitrailleur, positionnés de chaque côté de la petite route, protégé par le dénivelé et de gros arbres, qui attendront jusqu'à 11 h environ l'arrivée d'un premier convoi ennemi.

Le convoi était composé de huit camions, dont les 3 premiers vont être détruits avec la plupart de leurs occupants. L'effet de surprise avec les deux mitrailleuses, les fusils et surtout les grenages a fait ravage. (une centaine de morts selon le registre de la mairie, le nombre de blessés n'est pas connu, mais il est en général très supérieur). Les occupants des derniers camions encore valides ont sauté rapidement dans le fossé opposé pour s'abriter. Ils vont mettre en action une mitrailleuse et des mortiers l'anceurs d'obus.

Comme prévu le combat devient vite intenable devant le nombre et la puissance de l'armement de la Wehrmacht. Le repli des volontaires, par petits groupes, s'engage rapidement à travers bois et champs de céréales. Si la plupart des maquisards vont pouvoir s'échapper, deux seront touchés mortellement par la mitraille et auront la tête écrasée à coup de crosses et de bottes. Il d'agit de André Beauderon, un mineur de Lavaveix-les Mines et Henri Barnier, sergent-chef aviateur originaire de Marseille. Ces deux jeunes autour de leurs vingt ans sont « morts pour la France ».

Il faut savoir qu'un convoi de 35 à 40 camions bourrés de soldats et protégés par plusieurs automitrailleuses va arriver vers 11h30 et lancer la chasse aux maquisards dans le secteur de leur repli, heureusement en vain.

Contrairement à des actes plus destructeurs de la part de l'occupant, il n'y eu pas de représailles contre le village de la gare et ses habitants. Ceci pour plusieurs raisons : très peu de S.S. parmi les soldats allemands et surtout un capitaine qui était un avocat à Berlin. Il avait parlementé avec le propriétaire des terres et des 2 vaches tuées, étant lui-même avoué à Paris. Le maire de Parsac, dont le gendre tenait l'hôtel de la gare, avait été prisonnier lors de la guerre de 1914-1918 et parlait allemand.

Notre devoir de mémoire se doit de rendre hommage à ces jeunes combattants, qui se sont sacrifiés pour la libération de la France occupée par les Nazis. L'ensemble de la population avec les nouvelles générations et les enfants est invitée à participer à cette manifestation du souvenir, ou tout au moins à la respecter. Sils vivent libres aujourd'hui, ils le doivent se souvenir de leurs ancêtres qui ont vécu ces années de guerre, sans oublier les fusillés et les déportés qui ont subi des atrocités innommables dans les camps de la mort. La génération de cette période est en voie de disparition totale, il est donc important de rappeler que soixante-quinze ans sans guerre ne méritent pas l'inconscience et doit animer une réflexion et une inquiétude sur l'allégeance aux extrêmes. Le danger vient souvent d'une personne ayant l'éloquence et le don de promesses inconscientes et irresponsables.

La cérémonie de ce 75<sup>ème</sup> anniversaire a lieu ce mercredi 3 juillet, à 11h aux deux bornes, ou sont tombés les deux Résistants et ensuite à la stèle au bord de la route nationale, avec dépôts de gerbes.



## **Cérémonie commémorative du 03 juillet 2019**

En haut :

Cérémonie devant la stèle érigée en bordure de l'ancienne RN 145.

En bas :

Les deux bornes indiquant le lieu de la mort des deux maquisards.

# Construction d'un monument aux disparus de la guerre d'Algérie



L'[association SOLDIS](#), présidée par le général Henri-Jean Fournier, a lancé un projet pour ériger un "monument aux disparus". Il sera érigé dans une commune de la côte méditerranéenne et doit être inauguré en 2022 dans le cadre du 60ème anniversaire de la fin de la guerre.

En 2020, l'association a arrêté une liste de militaires français portés disparus en Algérie. Ce document a été remis au Service historique de la Défense (SHD) pour contrôle et validation officielle. En 2021, cette liste sera publiée sous forme d'un livre d'or.

A l'occasion du Salon des artistes français qui se déroulera du mardi 12 au dimanche 16 février au Grand Palais, avenue Winston Churchill, à Paris, l'association présentera son projet de Monument aux Disparus de la Guerre d'Algérie, une œuvre proposée par Virgil, sculpteur et peintre des armées.

SOLDIS organise une souscription nationale, soutenue par le Souvenir Français, destinée à recueillir les fonds nécessaires à ce projet, qui nécessitera un budget de l'ordre de 200 000 euros (estimation prévisionnelle). Alors que s'annonce un 60ème anniversaire qui risque de marginaliser les combattants Morts pour la France, ce projet est primordial pour ces combattants oubliés ainsi que pour notre mémoire nationale.

# Hommage à nos glorieux ancêtres

Modestes, ou somptueux, de nombreux monuments ornent les places et les espaces publics, de nos belles communes françaises. Ils rappellent, aux passants nonchalants, les jours sombres qui ont forgé l'histoire de notre pays ; le courage et les sacrifices de nos glorieux ancêtres. Ils n'ont pas tous leurs noms gravés en lettre d'or sur ces édifices. Ils n'en sont pas moins tous aussi valeureux. D'autres ont survécu. Ils n'ont cessé de porter leurs vies durant le redoutable fardeau du souvenir, si profondément gravé dans leur mémoire, et dans leurs chairs. Depuis, ils n'ont jamais manqué chaque année, jusqu'à la limite de leur force, d'honorer les camarades disparus. De cette tradition, héritée d'usage militaire, ils ont fait leur devoir. Cet hommage est maintenant étendu à tous les morts, de tous les conflits dans lesquels la France a été engagée. Ces cérémonies font à présent l'objet d'un calendrier officiel national ne comptant pas moins de 11 journées commémoratives. Si les dates du 8 mai, du 14 juillet, et du 11 novembre, sont incontournables, les commémorations nationales ne sont pas nécessairement célébrées par toutes les communes. Comme l'indique la réponse ministérielle numéro 48492 du 12 mai 2009 :

*« La tradition conduit, depuis un quart de siècle, le ministère chargé des anciens combattants à rédiger un message à l'occasion des commémorations du 11 novembre et du 8 mai. Ce message est adressé par les préfets aux maires, qui sont invités à en faire la lecture lors de la cérémonie commémorative, l'usage républicain ayant seul conduit les autorités locales à procéder à cette lecture ».*

Les municipalités sont toutefois invitées par les préfets, à pavaiser les édifices publics.

Aujourd'hui, si les traditions demeurent, les hommes n'en sont pas pour autant éternels. Lors de chaque commémoration, nous constatons avec hiératisme la nouvelle absence d'un ou de plusieurs emblèmes. Les porte-drapeaux, titulaires et suppléants ont désormais atteint un âge plus que respectable. Leur état de santé ne leur permet plus de venir honorer leurs camarades. La prérogative de porter ces emblèmes, revenez tout naturellement jusque-là aux anciens combattants bien que ce ne soit pas exclusif. Les jeunes gens, hommes ou femmes volontaires, de bonne moralité, respectueux des valeurs républicaines, pourraient se voir confier cette honorable fonction afin d'entretenir un devoir de mémoire si souvent évoqué...

N'est-il pas grand temps pour nos associations de s'investir dans un programme impliquant la recherche et le recrutement de volontaire dans la société et dans les écoles ? Afin de faire revivre ces emblèmes, et l'histoire qu'ils évoquent, sans perdre le souvenir des liens très forts qui les unissent aux symboles de la république. Ce projet cher au cœur des membres de société nationale d'entraide de la Médaille militaire ne pourra voir le jour dans notre département sans le soutien des hauts responsables et sans une participation concertée des différentes associations, d'anciens combattants, et autres concernés. Respectueux des consignes sanitaires en vigueur, nous avons hâte, d'être en mesure de redynamiser ce projet.

Par Pierre Pauly  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite  
Président S.N.E.M.M. Creuse

# ***Les hauts lieux de notre mémoire***

## ***Histoires et symboles***

**Par les présentes, nous avons souhaité mettre en valeurs trois grands monuments nationaux qui synthétisent la mémoire de notre Histoire et de toutes celles et ceux qui ont fait de la France ce qu'elle est aujourd'hui. Grands Hommes et Femmes qui ont œuvré pour notre pays tant à titre civil que militaire.**

**Ces trois monuments sont le symbole de la reconnaissance de la France à ces Hommes et ces Femmes.**

**Cela justifie le choix de l'insertion de ces trois articles dans notre brochure.**

### **Le Panthéon :**

**« Lieu vivant de la mémoire nationale ».**

**C'est la reprise d'un article publié dans la revue de la section du Val d'Oise (95), sous la plume d'un membre de son Comité de Section, Jean-Pierre Lemoine.**

**Merci au Président de la Section du 95, René Ricot, avec lequel nous échangeons beaucoup.**

### **L'arc de Triomphe :**

**« Monument en hommage à nos poilus et à ceux qui sont morts pour la France ».**

**Excellent article que nous devons à notre ami René Ricot, Président de la Section du Val d'Oise.**

**Nous tenons à y souligner les valeurs qui y sont mis en exergue.**

### **Les Invalides :**

**L'hôtel des Invalides est l'un des beaux monuments de Paris.**

**C'est le haut lieu de la mémoire et de la mise à l'honneur des militaires ayant servi la France.**



## **Le Panthéon : lieu vivant de la mémoire nationale**

Au fronton du Panthéon, monument édifié sur la montagne Sainte Geneviève (sainte patronne de Paris) dans le cinquième arrondissement de Paris, est gravée cette inscription « *aux grands hommes la patrie reconnaissante* ».

Dans cette chronique nous allons revisiter ce monument parisien mais aussi et surtout, nous interroger sur sa raison d'être, sa signification et sur les valeurs universelles qu'il incarne.

Décidée par Louis XV en 1744 à la suite d'un vœu lorsqu'il fut atteint d'une grave maladie (probablement la variole), l'édification de l'église Sainte Geneviève se réalisa sous la direction de l'architecte Jacques Germain SOUFFLOT et fut terminée par son élève RONDELET, plus d'un quart de siècle après. Au moment de la Révolution, l'église fut laïcisée et le terme de Panthéon par référence aux vertus romaines antiques, fut retenu pour désigner l'église Sainte Geneviève dans sa nouvelle destination de nécropole nationale.

Après quelques alternances entre le spirituel et le séculier, liées au contexte politique très instable de l'époque, le Panthéon fut rendu le 26 mai 1885 à sa destination primitive et légale par un décret de Jules GREVY, Président de la République.

Monument néoclassique, sa façade est décorée d'un portique avec un front sculpté par David d'Angers, le motif représentant au centre la Patrie distribuant des couronnes aux grands hommes. Il est couronné par un dôme haut de 83 mètres, dôme qui a servi de modèle au Capitole de Washington.

Le Panthéon a été classé monument historique en 1920.

Des travaux de restauration ont été entrepris à partir de 2013, ils doivent s'achever en 2022. Et rappelons-le, beaucoup de nos lecteurs doivent s'en souvenir, l'échafaudage installé à cette occasion a été recouverte d'une bâche portant des milliers de portraits anonymes, contraste évident avec les personnages illustres qui demeurent dans la crypte.

Mais ce rapide aperçu sur le monument effectué, de nombreuses questions continuent de se poser à propos de la « panthéonisation » : Quels sont ces personnages illustres qui peuplent la crypte du Panthéon ? Les militaires sont-ils présents dans ce monument ? Qui décide de panthéoniser ? Y va-t-il autant de femmes que d'hommes ? Des inconnus peuvent ils y entrer ? Les familles peuvent elles s'y opposer ? Quel rôle le Panthéon peut-il jouer dans l'affirmation et la diffusion des valeurs universelles portées par la France ?

C'est probablement l'une des raisons qui animait le président de la République en mai 2013 en confiant à Philippe Belaval, président du centre des monuments nationaux, une mission de réflexion sur la manière de renforcer le rôle que le Panthéon était susceptible de jouer dans l'affirmation et la diffusion des valeurs universelles portées par la France.

*Les élus* : On compte au Panthéon 73 hommes et cinq femmes. Si nous ne pouvons énumérer la liste des hommes panthéonisés, mettons en exergue les cinq femmes qui sont présentes dans cette nécropole : Sophie Berthelot (1907) Marie Curie (1995) Germaine Tillon (2015), Geneviève de Gaulle-Anthonioz (2015), Simone Veil (2018).

Quatre personnalités ont été retirées du monument pendant la période révolutionnaire : Mirabeau, Lepeltier, Picot de Dampierre et Marat !

Et s'il faut citer un seul nom parmi ces héros, nommons Jean Moulin, préfet de la République, le « Carnot de la République ».

*La panthéonisation* : Le cérémonial du transfert des cendres ou du cercueil du « grand homme » est matière à des cérémoniels importantes, voire grandioses.

La panthéonisation est chaque fois conçue dans le cadre d'un cérémonial quasi religieux où rien n'est laissé au hasard. Cette translation des cendres, parfois ce sont des cendres présumées, comme il en a été pour Jean Moulin, obéit à des rites et à un protocole rigoureux, conçu en fonction de la personnalité panthéonisée. Présence constante des plus hautes autorités de l'État, Président de la République en premier, corps constitués, la famille bien entendu et le peuple, invité à s'associer à cet hommage national. Discours panégyriques, programme musical, chœurs, drapeaux et oriflammes, trajet dans les rues de Paris avec la foule souvent canalisée derrière des barrières.

*Qui décide de la panthéonisation ?* En 1791, c'est l'Assemblée Constituante. En 1794 la Convention. Lors du Premier Empire c'est Napoléon 1er. Sous les troisième et quatrième République, ce sont les députés. A l'heure actuelle le choix en revient au Président de la République. Le peuple en est quelque peu absent.

*Critères de la panthéonisation* : L'examen des textes laisse à penser que le Panthéon est dédié à la mémoire de grandes figures de la République. C'est l'article premier du décret Grévy qui permet cette interprétation puisque le « considérant » du décret précité précise qu'il convient de rendre au Panthéon la destination que lui avait donnée la loi des 4-10 avril 1791.

Or ce dernier décret adopté par l'Assemblée Nationale de l'époque décidait que *« ...le nouvel édifice serait destiné à recevoir les cendres des grands hommes à dater de l'époque de la liberté française »*.

Peut-on donc s'étonner lorsque le ministre de la culture évoqua la possibilité de transférer les cendres de Berlioz en 2003, année du bicentenaire de la naissance du célèbre compositeur, de la polémique suscitée par cette initiative, certains ne manquant de rappeler l'hostilité que manifestait ce grand compositeur, auteur rappelons-le d'une brillante orchestration de la Marseillaise, à l'égard de la République dont il parlait en invoquant le *« choléra républicain »*.

Un journaliste rapportant cette polémique ne manquait pas d'humour en concluant son article que *« cette idée était une déplorable fausse note »*. Le sursis mis à l'exécution de cette décision de transfert des cendres de Berlioz ne valide-t-il pas -à tort ou à raison- la thèse des adversaires à son entrée au Panthéon ?

Remarquons que la nationalité française n'est pas une condition dirimante puisque trois italiens sont entrés au Panthéon : Giovanni Battista Caprara en 1810, Charles Erskine de Kellie et Ippolito-Antonio Vincenti-Mareri en 1811, et un Néerlandais, Jean-Guillaume de Winter, en 1812.

*Parité* : Même si Marie Curie est entrée au Panthéon, la majorité des personnes accueillies sont des hommes.

*Militaires* : Les gloires militaires ne côtoient pas les politiques et les personnalités civiles honorées. Aux Invalides, c'est exclusivement une nécropole militaire, un Panthéon en quelque sorte réservé aux militaires glorieux, où repose Napoléon, et où sont enterrés tous les gouverneurs ainsi que de nombreux maréchaux et généraux, dont Foch et Lyautey.

*Y va-t-il des inconnus au Panthéon ?* *« Aux héros inconnus, aux martyrs ignorés morts pour la France »*. Une sculpture rend ainsi hommage à de grands hommes non identifiés. Et le 18 juin 2007, Jacques Chirac a fait entrer *« les justes de France »*, dans le cadre d'un hommage solennel aux quelque 2 700 Justes de France et héros anonymes qui ont sauvé des milliers de juifs pendant la seconde guerre mondiale. Une plaque rendant hommage à ceux et celles qui ont incarné l'honneur de la France, ses valeurs de justice, de tolérance et d'humanité, a été scellée à cette occasion dans la crypte.

*Droit des familles* : Des familles se sont opposées au transfert des dépouilles des leurs. Ainsi en a-t-il été pour Charles Péguy et Albert Camus

Le transfert des cendres de Dumas, inhumé à Villers-Cotterêts le 30 novembre 2002 a soulevé polémiques et même un recours devant le Conseil d'État. Les membres de l'association des *« trois Dumas »* y étant défavorables, la vice-présidente de l'époque estimant à l'époque que *"la mémoire de Dumas est trahie, c'est l'enfant du pays, et il a écrit qu'il voulait reposer ici avec les différents membres de sa famille"*.

Permettez au non philosophe que je suis et simple citoyen d'espérer que le Panthéon puisse régénérer un esprit Civique et Républicain parmi les jeunes générations, face aux nombreux défis qu'ils doivent désormais affronter.

Jean Pierre Lemoine, Commandeur O.N.M. & - OFFICIER L.H.  
Compagnon membre du Comité ANMONM du 95.



## **Sous l'arc de triomphe de Paris : Le « soldat inconnu » - « la flamme éternelle ».**

*Depuis 2013, avec un premier article consacré aux monuments aux morts notre magazine s'est attaché dans chaque publication à relayer l'hommage national rendu, sous l'impulsion de la mission du centenaire, aux héros de la grande guerre. Dix thèmes ont été développés, accompagnés des images d'époque et l'on doit rendre un hommage ému et reconnaissant à notre Compagnon Daniel Lainé trop tôt disparu l'année dernière, qui en qualité d'historien et d'ancien combattant, a pris une part importante à la rédaction de ces témoignages.*

*Les commémorations du programme de ce centenaire vont maintenant prendre fin puisque l'armistice du 11 novembre 1918 signé à Rethondes mettait un terme au conflit. Nous traiterons dans une autre publication des conséquences de ce tragique conflit mondial à travers les différents traités qui suivirent, dont celui de Versailles et qui auraient dû comme les peuples l'espéraient porter la promesse d'une paix durable.*

### **LES PREMIERES COMMEMORATIONS :**

Le 11 novembre 1918 fut une journée de recueillement sans débordement partagée entre la joie pour nos concitoyens d'en avoir fini et les larmes de pleurer la disparition de plus d'un million et demi de jeunes Français, sans oublier, les quelques 4 millions de blessés, qu'il faudrait soigner et reconforter.

Les cérémonies de la victoire (en absence des soldats retenus dans leurs casernements au moment de la victoire et souvent encore plusieurs mois) furent reportés au 14 juillet 1919. De grandes fêtes mobilisèrent les civils et les militaires dans nos villes et villages, autour des monuments aux morts que l'on érigeait.

Que dire de l'hommage National rendu ce jour dans la capitale ? Des milliers de pages furent écrites pour les chroniqueurs mais l'essentiel peut être résumé par quelques photos que l'on retrouve notamment dans « l'illustration ». On y voit avec des démarches majestueuses sur des chevaux d'apparat les vainqueurs de la guerre : Foch, puis Joffre, précédant Pétain... et devant, beaucoup plus loin les milliers de poilus et soldats alliés sortis de leurs tranchées, impressionnés par les « vivas » qui remplaçaient la mitraille des tranchées. Ils défilèrent de l'Etoile à la Concorde accompagnés de véhicules militaires fumants et pétaradants. Pour impressionner le public qui se pressait dans les allées des grandes figures allégoriques en bois et carton-pâte inspirés de films à grand spectacle, avaient été positionnés à différents points du défilé et devant l'arc de triomphe qui restera le témoin de la victoire et des sacrifices des défenseurs de la France

### UN PEU D'HISTOIRE pourquoi ce lieu, pourquoi ce symbole de la flamme ?

Même si l'histoire du monument de l'ETOILE est connue par tous, quelques rappels peuvent être utiles. A l'emplacement de l'ARC DE TRIOMPHE se trouvait un terrain vague sur la Colline de Chaillot. En 1806, au lendemain de la victoire d'Austerlitz, Napoléon 1er décide et ordonne, à l'instar des empereurs à la gloire de la Rome Antique, la construction d'un arc de triomphe qui sera le lieu de rappel et de commémoration des victoires des armées de l'Empire mais aussi de la Révolution. L'architecte Jean-François Chalgrin est chargé du plan et de la construction. La première pierre en est posée le 15 août 1806. Les travaux s'avèrent plus ambitieux que prévu... Qu'importe, Napoléon exige de voir « son » arc de triomphe érigé pour son mariage avec Marie Louise d'Autriche en 1810. L'architecte Chalgrin fait alors construire un monument en bois de 27 mètres de haut, avec en trompe-l'œil, une toile peinte. Ce n'est qu'un décor temporaire qui permet d'imaginer ce que sera le monument réel terminé. Jean-François Chalgrin meurt cette année-là. Il est remplacé par Louis-Robert Goust. S'ensuivent tous les revers de l'épopée napoléonienne, si bien que les travaux sont arrêtés en 1814 ainsi que pendant la période trouble de la Restauration ou plutôt des Restaurations. Ils reprennent au début du règne de Louis-Philippe, en 1830, avec l'architecte Guillaume Abel Blouet. Les volontés du roi dépassent largement celles de Napoléon, ce sera un monument de 49 mètres de haut sur 45 de large avec un arc de 14,50 mètres de large sur 20 de haut. Quatre groupes statuaires ornent les piliers, côté Champs Elysées, à droite, le Départ des Volontaires, dit « La Marseillaise », sculpté par François Rude et à gauche, le Triomphe de l'Empereur réalisé par Jean-Pierre Cortot. Côté face à l'Avenue de la Grande Armée sont représentées, à droite la Résistance et à gauche la Paix :  
Quelle symbolique !  
Commencé en 1806, c'est trente ans plus tard, le 29 juillet 1836, que sera inauguré l'Arc de Triomphe. Malgré sa stature imposante, l'Arc de Triomphe manque de mise en valeur. En 1852, débute le Second Empire, le Baron Haussmann confie à l'architecte Jacques Ignace Hittorf l'aménagement environnemental de l'Arc, nécessitant la destruction de bon nombre d'habitations, fin des travaux en 1869. C'est ainsi que douze avenues aux noms prestigieux, forment une étoile au centre de laquelle domine l'Arc qui sera classé monument historique le 6 février 1896. En 1970, la Place de l'Etoile devient la Place Charles de Gaulle.

### L'HOMMAGE AU SOLDAT INCONNU.

Ce trop bref historique de ce monument n'aurait aucune valeur sans rappeler le choix du Soldat Inconnu à Verdun. La signature de l'armistice le 11 novembre 1918 se fait dans une France meurtrie quasi en deuil suite à ses millions de morts, disparus et blessés. Les corps sont inhumés dans des cimetières militaires, des nécropoles, les non identifiés dans des ossuaires, toutes les communes de France touchées par la guerre érigent des monuments aux morts, la mémoire de la pierre. Déjà, lors de la création du Souvenir Français en 1918, un Député Breton, F. Simon évoque la possibilité d'honorer, au Panthéon, un soldat mort pour la patrie. S'ensuit toute une polémique dans ce qu'on pourrait appeler la bataille des journaux.

L'idée est officiellement lancée le 8 novembre 1920 avec un vote, à l'unanimité, des députés pour les honneurs au Panthéon pour accueillir un soldat « mort au Champ d'Honneur ». Mais l'entrée de Gambetta au Panthéon vient contrecarrer la décision, si bien qu'on adopte l'alternative de retenir l'Arc de Triomphe. Après la cérémonie du choix à Verdun, la dépouille du Soldat Inconnu est transférée le 11 novembre 1920 dans une salle de L'Arc de Triomphe transformée en chapelle ardente.

Le 28 janvier 1921, le Soldat Inconnu est inhumé à son emplacement définitif, au centre de l'arc principal. Passant régulièrement devant cette tombe sans aucun signe d'honneur apparent, le journaliste et rédacteur en chef à l'Intransigeant, Gabriel Boissy fait part de ses craintes de voir, dans un avenir plus ou moins proche, le tombeau du Soldat Inconnu sombrer dans l'oubli.

### LA FLAMME SACREE.

En 1923, il est suggéré qu'une flamme du souvenir veille jour et nuit sur la Tombe Sacrée.

Depuis qu'elle fut allumée le 11 novembre 1923, par le Ministre de la guerre André Maginot elle ne s'est jamais éteinte, elle n'a jamais été outragée ou souillée sauf une seule fois, le 23 août 1927, lors d'une manifestation organisée par un mouvement qui protestait contre l'exécution de Sacco et Vanzetti.

En effet, la Flamme ne s'est jamais éteinte et le cérémonial quotidien du ravivage à 18H30 n'a jamais cessé même lors des heures sombres de l'occupation allemande, durant la Seconde Guerre Mondiale. Il faut, à ce sujet, rappeler et louer le courage d'un gardien de la Flamme, dénommé Gaudin, qui a empêché le drapeau allemand de flotter sur l'Arc de Triomphe. Ainsi, même aux moments les plus critiques pour la Démocratie, le Site et la Flamme Sacrée ont été protégés et respectés.

La Flamme Sacrée du Souvenir et le Tombeau du Soldat Inconnu sont le symbole inviolable de tous ceux qui sont morts sur les champs de batailles, sans distinction de dates, pour que nous puissions vivre dans un pays libre et, pour le rappeler, le ravivage quotidien est à la fois un devoir de mémoire et un acte citoyen unissant les forces vives de la Nation

N'étant pas qu'un simple monument, l'Arc de Triomphe est comme un livre qui déroule à chaque chapitre une époque de notre Histoire à laquelle il est lié ou est en osmose, il suffit de reprendre les dates pour le comprendre : l'Empire : conception et naissance, les Restaurations, rien, la Monarchie de Juillet : *reprise et achèvement de l'édification*, la Seconde République : *rien de marquant*, le Second Empire : *au cœur des fastes haussmanniens de l'embellissement de la Capitale*, la Troisième République et la tragédie des affrontements Parisiens de la Commune : *le respect de l'édifice et sa reconnaissance de monument historique*, puis les guerres coloniales, 1914-1918, 1939-1945 et plus récemment, le Vietnam, l'Algérie et bien d'autres : *le soldat inconnu et le symbole de la flamme...*

### LES TRAGIQUES EVENEMENTS DE DECEMBRE 2018 ET LE DEVOIR DE MEMOIRE QUI S'IMPOSE :

Il faudra attendre un siècle plus tard pour revivre une atteinte contre le souvenir perpétuel de Ceux qui ont donné leur vie pour la Patrie.

Qui n'a pas été offusqué, le cœur blessé et meurtri par les images diffusées et rediffusées le 1<sup>er</sup> décembre 2018. Cette réflexion n'est nullement une remise en cause de la liberté d'expression : chacun peut exprimer son désaccord, mais nul n'a le droit de souiller la symbolique de notre Nation Démocratique et Républicaine, Patrie des Droits de l'Homme, et, qui dit droit, dit également respect de l'Homme dans le respect de la Patrie et de ses Institutions.

*Bafouer, détruire, salir, souiller, comment peut-on oser ? « La Marseillaise défigurée », « l'Arc de Triomphe insulté », comment peut-on avoir cette audace honteuse ?*

Heureusement, dans le chaos du saccage des Champs Elysées et de l'Arc de Triomphe, le 1<sup>er</sup> décembre, à 18h30, le ravivage de la Flamme Sacrée a eu lieu, en dépit des incertitudes, sous la direction du général Moreaux en présence des commissaires du Comité de la Flamme et des portes drapeaux, qu'il convient de saluer, réunis sous l'Arc de Triomphe.

### Cérémonie du 3 décembre 2018

Le 3 décembre 2018, (anniversaire de la création de l'ONM par le Général de Gaulle : 3 décembre 1963-) pour clore l'Assemblée Générale des présidents des sections nationales et internationales de l'ANMONM, les Compagnons se sont retrouvés eux aussi, sous l'Arc de Triomphe pour le ravivage de la Flamme,. De nombreux anonymes étaient également présents, tous unis dans ce besoin de se rassurer sur les valeurs immuables de la République et qui souhaitaient réaffirmer leur attachement à ce symbole fort de notre Nation.

Comme l'a proposé notre Président National en direction de toutes nos Sections de l'ANMONM, au nom de celles-ci :

Un travail à connotation civique mérite d'être fait auprès des jeunes générations, ou moins jeunes, pour qu'elles comprennent qu'on ne peut pas faire n'importe quoi au nom de n'importe quelle revendication ou idéologie, si importante soit-elle à leur esprit et, peut-être leur (ré)apprendre les fondements des valeurs (nos valeurs) de ce pays dans lequel chacun peut vivre et s'exprimer au nom de la devise républicaine qui a parfois tendance, malheureusement, à disparaître des frontons de nos édifices nationaux et à être oubliée.

René Ricot

Président de la section du Val d'Oise



**28 janvier 1921**  
**Cérémonie d'inhumation du Soldat Inconnu**  
**Sous l'Arc de Triomphe**



## L'Hôtel des invalides:

**Haut lieu de mémoire et de mise à l'honneur des militaires ayant servi la France.**

C'est l'un des plus beaux monuments de Paris, un joyau, qui fête cette année ses 350 ans. Il accueillait les soldats blessés au combat. On y a aussi rapatrié la dépouille de Napoléon...

Dans un épisode au cœur de l'histoire, produit par Europ 1 Studio, par Jean des Cars, journaliste

L'hôtel des Invalides est l'un des plus beaux monuments de Paris, un joyau, qui fête cette année ses 350 ans. Il accueillait les soldats blessés au combat. On y a aussi rapatrié la dépouille de Napoléon... Dans un épisode de "Au cœur de l'histoire", produit par Europe 1 Studio, Jean des Cars revient sur l'histoire souvent méconnue de l'hôtel des Invalides.

*En 1670, il y a 350 ans, Louis XIV décide de construire un énorme ensemble architectural. Presque 200 ans plus tard, le roi Louis-Philippe fera de ce lieu la tombe définitive de Napoléon. Aujourd'hui c'est à la fois une résidence, un hôpital et un musée. Dans ce nouvel épisode de "Au cœur de l'histoire", produit par Europe 1 Studio, Jean des Cars revient sur l'histoire des Invalides.*

Nous sommes en 1840 et Louis-Philippe, roi des Français depuis 1830, vient de prendre une décision éminemment symbolique. Il va faire revenir les cendres de Napoléon depuis Sainte-Hélène. Les ministres sont d'accord. Il faut dire que depuis un mois et demi, le président du Conseil est Soult, un maréchal d'Empire. Pour le roi, c'est une manière d'œuvrer à la réconciliation nationale après les bouleversements de la Révolution, de l'Empire et de la Restauration.

Auparavant, Louis-Philippe avait restauré Versailles non pour en faire sa résidence mais pour y installer un musée dédié "À toutes les gloires de la France". La période est favorable : la mémoire de l'empereur est encore populaire. *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, le récit de Las Cases, publié pour la première fois en 1823, va faire l'objet d'une réédition. Celle-ci inclura le récit détaillé du "retour des cendres".

**Le choix d'installer le tombeau de Napoléon sous le Dôme des Invalides n'est pas nouveau. L'empereur avait lui-même émis le souhait de reposer au bord de la Seine " *au milieu de ce peuple qu'il avait tant aimé*". La deuxième raison est que l'Hôtel des Invalides, voulu par Louis XIV, incarne, comme Versailles, le prestige et la gloire de la France.**

C'est un des fils de Louis-Philippe, le prince de Joinville, un marin, qui est chargé de cette mission. Il prend le commandement de "La belle Poule", une superbe frégate repeinte en noire pour l'occasion, accompagné d'anciens familiers de l'empereur : Bertrand, Gourgaud et le fils Las Cases. Le voyage est long et périlleux jusqu'au rocher de Sainte-Hélène, dans l'Atlantique sud. L'exhumation se déroule dans le recueillement et la dignité, dans une étroite entente avec les autorités anglaises. Le triple cercueil de l'empereur, un en fer-blanc inséré dans une caisse d'acajou, lui-même dans un cercueil de plomb, le tout enfermé dans une autre bière d'acajou, est ouvert à la lueur des flambeaux. Puis, on referme ces enveloppes successives. On avait amené de France un cercueil monumental en ébène. On glisse le tout dans un sixième cercueil de chêne, pour protéger les autres. Six cercueils emboîtés les uns dans les autres ! L'ensemble est si lourd qu'il faut 43 hommes pour le porter jusqu'au corbillard. Il est transféré à bord de La Belle Poule. Une messe des morts est célébrée. Le navire quitte Sainte-Hélène le 18 octobre.

Pendant ce temps, à Paris, on prépare l'accueil des restes de l'Empereur. La duchesse de Dino, nièce de Talleyrand, nous raconte ces préparatifs : "*La préoccupation des esprits commence à se tourner vers la "Fête des Cendres", comme dit le peuple à Paris. La cérémonie coûtera un million. Des milliers d'ouvriers sont occupés aux préparatifs jour et nuit et des milliers de badauds les regardent, tant que le jour dure. Des statues et des colonnes de plâtre doré sont dressées tout le long du parcours. Quelle sottise que toute cette comédie !... Il me semble que le rocher de Sainte-Hélène était une tombe plus touchante, et peut-être même un asile plus sûr que l'orageux et révolutionnaire Paris.*"

## **Plus d'un million de personnes**

Le navire arrive à Cherbourg le 20 novembre 1840. Une foule enthousiaste est massée sur le quai. Environ 60.000 personnes défilent à bord de La belle Poule pour s'incliner devant les restes de l'empereur. Le 8 décembre, le cercueil est transféré à bord d'un bateau fluvial, le Normandie, qui longe la côte puis remonte la Seine jusqu'à Rouen. Là, un nouveau transfert a lieu sur un bateau à faible tirant d'eau La Dorade. Il arrive à Courbevoie le 14 décembre. Le 15 lendemain, à 5 heures du matin, alors que le canon des Invalides commence à tonner, le cercueil impérial est placé sur un catafalque. Laissons l'académicien Alain Decaux nous le décrire : "*C'est une énorme machine, d'une longueur de dix mètres, d'une hauteur pareille, d'une largeur de cinq mètres et lourde de treize tonnes. Malgré l'amoncellement de symboles, des génies, des renommées, des drapeaux, des aigles, des abeilles, des victoires, des guirlandes et des N majuscules l'ensemble ne manquait pas d'allure. Seize chevaux blancs caparaçonnés d'or le tiraient et un grand crêpe violet, brodé d'abeilles d'or, l'entouraient comme un nuage et flottent derrière lui en volutes légères.*"

L'entrée dans Paris se fait par l'Arc de Triomphe, surmonté d'une apothéose de l'empereur et l'avenue des Champs-Élysées. La foule, massée sur le parcours jusqu'aux Invalides, est estimée à plus d'un million de personnes, malgré le froid épouvantable. Le ciel est neigeux. On entend les cris de "Vive l'Empereur !", "Vive Napoléon !".

Pendant ce temps, la famille royale, le chancelier, les ministres et une grande partie de la cour attendent dans le grand salon du premier étage de l'Hôtel des Invalides. Il dispose, à chaque extrémité, d'une immense cheminée. Tout le monde a froid. Les cheminées fument. On s'interroge sur la progression du cortège en espérant qu'il ne tardera pas trop. La reine Marie-Amélie, épouse de Louis-Philippe, a de la fièvre mais pour rien au monde elle n'aurait manqué cet événement mémorable. Elle sera beaucoup plus malade après la cérémonie. Mais peu importe : elle est là.

À l'arrivée dans la cour des Invalides, Louis-Philippe s'avance. Son fils, Joinville, lui dit : "Sire, je vous présente le corps de l'empereur Napoléon que j'ai ramené en France conformément à vos ordres".

Le Roi répond : "*Je le reçois au nom de la France*". La cérémonie religieuse dure deux heures, dans le froid. Mais le Requiem de Mozart est toujours admirable. Le vieux maréchal Moncey, qui s'est fait transporter, agonisant, près du catafalque, murmure : "*A présent, rentrons mourir...*"

Quelques voix discordantes se sont fait entendre. Ainsi, Chateaubriand, toujours grincheux, a déclaré : "*Privé de son catafalque de rocher, Napoléon est venu s'ensevelir dans les immondices de Paris.*" Victor Hugo, lui, trouvera, que l'on n'en a pas fait assez. D'après lui, on avait l'air à la fois de montrer et de cacher Napoléon... Ce n'est pas très honnête car la cérémonie est grandiose, même si elle est réservée aux Parisiens.

L'expression "*le retour des cendres*" peut être trompeuse : Napoléon n'a pas été incinéré. Ici, les cendres désignent, au sens figuré, les restes du défunt. Pour Louis-Philippe, l'exercice était difficile mais, finalement, plutôt réussi. On sait pourquoi ce roi avait choisi les Invalides pour la tombe définitive de Napoléon. Mais pourquoi Louis XIV avait-il décidé de construire cet énorme ensemble architectural ?

## Une construction à la gloire des soldats

C'est en 1670 que le Roi-Soleil décide, sur l'avis de Louvois, le ministre de la Guerre, de fonder un " *Hôtel Royal où seraient reçus ceux qui avaient servi sa gloire militaire*". En effet, les conditions d'existence des soldats démobilisés, valides, invalides ou trop âgés, ont toujours posé des problèmes aux gouvernements. Déjà au 12<sup>ème</sup> siècle, Philippe-Auguste avait pensé à un hospice pour les invalides. Quant à Saint-Louis, c'est pour les mêmes raisons qu'il avait fait édifier l'hospice des Quinze-Vingt. Sous Henri IV, les soldats blessés étaient reçus dans certains couvents puis à l'hôpital de Lourcine. Sous Louis XIII, c'était à Bicêtre.

Louis XIV explique sa décision : " *Nous avons estimé qu'il n'était pas moins digne de notre pitié que de notre justice de tirer de la misère et de la mendicité les pauvres officiers et soldats de nos troupes qui, ayant vieilli dans le service, ou qui dans les guerres passées, ayant été estropiés, étaient non seulement hors d'état de continuer à nous rendre des services, mais aussi de rien faire pour pouvoir vivre et subsister ; et qu'il était bien raisonnable que ceux qui ont exposé librement leur vie et prodigué leur sang pour la défense et les soutiens de cette monarchie, qui ont si utilement contribué au gain des batailles que nous avons remportées sur nos ennemis, et qui par leur vigoureuse résistance et leurs généreux efforts les ont réduits souvent à nous demander la paix, jouissent du repos assuré à nos autres sujets et passent le reste de leurs jours en tranquillité.*

Pour ses valeureux soldats, comme toujours, Louis XIV voit grand. Il choisit la plaine de Grenelle, alors en dehors de Paris. C'était proche de la capitale mais surtout proche de la Seine. C'est important car à l'époque, tout est acheminé par le fleuve. Grenelle avait un autre atout : un air sain, qui serait propice à la convalescence des malades. L'architecte choisi par le Roi et Louvois est Libéral Bruant. Il remplace, en quelque sorte, Le Vau, mort la même année.

Le plan choisi est inspiré du palais-couvent Saint-Laurent de l'Escorial, en Espagne. C'est une succession de cours de part et d'autre de l'édifice principal. L'architecte Libéral Bruant exécute ces travaux avec une grande rapidité : l'enceinte militaire est achevée en trois ans. Les premiers pensionnaires peuvent s'installer en octobre 1674. L'immense construction déploie sa longue façade sur l'esplanade : 195 mètres. Elle s'ordonne autour d'une grande cour à arcades, construite comme un cloître monastique à deux étages flanqué de quatre cours secondaires. Cette cour d'honneur est aujourd'hui connue de tous, c'est là que se tiennent désormais les hommages officiels rendus aux personnalités disparues ou aux soldats morts aux combats.

## Une architecture classique, un magnifique dôme

L'architecture est classique, plutôt austère, seulement agrémentée de lucarnes dans la toiture en forme de cuirasses. Elles rappellent la fonction militaire de l'établissement, à la fois caserne et hôpital. A chaque extrémité du bâtiment, au-dessus des lucarnes, on remarque des groupes sculptés, comme pour équilibrer et mettre en valeur le frontispice central, celui de l'entrée : c'est un arc de triomphe à la gloire de Louis XIV à cheval en empereur romain.

Evidemment, un tel édifice doit comprendre une église dont la cloche scandera la vie régulière des pensionnaires. S'il a parfaitement réussi son projet, Bruant aura des problèmes avec la chapelle. Il va en multiplier les plans. La difficulté est d'insérer harmonieusement l'église tout en séparant, comme dans les couvents, l'espace réservé aux pensionnaires et celui ouvert aux gens du dehors. Bruant verra tous ses projets refusés par Louvois. Finalement, le ministre demandera à Jules Hardouin Mansart d'édifier l'église. Ce jeune architecte de 30 ans a l'avantage d'être le neveu et l'héritier spirituel de Mansart. Il va habilement reprendre les projets de Bruant et utiliser le dessin de son oncle pour la chapelle funéraire des Bourbons à Saint-Denis, qui n'avait pas été construite. La longue nef traditionnelle de l'église Saint-Louis des Invalides sera accessible aux soldats par la cour d'honneur. Pour construire sa magnifique charpente de châtaignier, Bruant aura trouvés ces arbres dans la forêt si proche, sur l'emplacement de l'actuelle avenue de Breteuil.

Son aménagement intérieur est sobre. Derrière elle, communiquant par une grande baie fermée par des glaces, il élève la somptueuse église de l'extérieur, tournée dans l'autre sens, vers la plaine de Grenelle et non plus vers la Seine, aujourd'hui sur la place Vauban. Cette église est coiffée d'un dôme considéré comme l'un des plus beaux du monde. De l'extérieur, un rez-de-chaussée et un étage se prolongent d'une élévation plus petite et ronde, qui supporte le fameux dôme. De part et d'autre de l'entrée et des fenêtres, des colonnes semblent soutenir l'élévation de l'ensemble vers le ciel. C'est d'une parfaite harmonie et d'une réelle beauté. Plus petite que l'église Saint-Louis, on l'appellera la chapelle Saint-Louis.

La première église est achevée en 1679, le dôme construit par Robert de Cotte n'a été terminé qu'en 1690. L'achèvement du décor intérieur, peintures et sculptures durera jusqu'à 1706. A cette date, le dôme, qui s'élève à 107 mètres, fait de Saint-Louis des Invalides le monument le plus haut de la capitale. On le voit de loin avec ses dorures qui ont nécessité douze kilos d'or. Certains ont pensé que Louis XIV avait un moment songé à y élever son tombeau. C'est l'idée que Louis-Philippe a reprise pour y recevoir les cendres de Napoléon.

Le tombeau de Napoléon que vous voyez aujourd'hui n'est pas le cercueil d'ébène de Louis-Philippe. En effet, le neveu de Napoléon, l'empereur Napoléon III, a voulu un sarcophage de porphyre russe dessiné par Visconti. La petite histoire assure que c'était un cadeau du tsar Nicolas 1<sup>er</sup>. En réalité, c'est Napoléon III qui a payé le porphyre, pour une somme estimée à 200.000 francs. Ce tombeau définitif, commencé en 1843, a été inauguré solennellement sous le Second Empire, le 22 avril 1861.

Mais aux Invalides, il n'y a pas que le tombeau de Napoléon. Il y a aussi une petite nécropole appelée le Caveau des Gouverneurs. Il contient une quarantaine de cercueils de plomb et quelques urnes. C'est ici que reposent les anciens gouverneurs des Invalides mais pas seulement. Y reposent aussi le chirurgien en chef de la Grande Armée, le baron Larrey, Rouget de l'Isle, l'auteur de La Marseillaise, les maréchaux Leclerc et Juin. Une résidence, un hôpital et un musée.

Du temps de Louis XIV et sous les règnes suivants, l'Hôtel des Invalides, conçu pour 2.000 soldats, comptera près de 4.000 pensionnaires. Ils dormaient à quatre ou cinq dans des chambres. Seuls les officiers bénéficiaient d'une chambre particulière. Ces pièces étaient à l'étage, au-dessus de quatre immenses réfectoires décorés de scènes de guerre. Les pensionnaires portaient un uniforme. Ceux qui le souhaitaient pouvaient travailler dans des ateliers. Ils fabriquaient des souliers, des tapisseries et des livres enluminés. Il y avait, à demeure, un corps médical et des religieuses.

L'hôtel disposait d'une pharmacie et de six infirmeries. En 1905, la moitié nord de l'édifice est transformée en musée de l'Armée. La partie sud reste dédiée aux équipements hospitaliers et au logement. Le musée abrite de superbes collections d'armes, d'uniformes et d'archives. Il organise régulièrement des expositions thématiques. Quant à la fonction hospitalière, elle est tout-à-fait remarquable. Les soins sont d'une grande qualité et les équipements pour la rééducation sont exceptionnels. Une piscine chauffée à 35 degrés a été construite en sous-sol. C'est essentiel pour le processus de guérison des blessés.

Ces services n'accueillent pas seulement des militaires blessés en missions mais aussi, parfois, des civils comme par exemple des victimes d'attentats terroristes de ces dernières années. On peut citer le cas de Philippe Lançon, rescapé de la tuerie de Charlie Hebdo. Il a passé sept longs mois qu'il raconte dans son livre *Le lambeau*. Visiblement, dans son immense souffrance, il a apprécié l'accueil, les soins et le personnel mais peut-être, aussi, subi le charme et la beauté des lieux. Un ensemble qui incarne l'Histoire de France depuis trois siècles et demi.

Auteur et présentation : Jean des Cars

*Jean des Cars est un journaliste, **biographe** et écrivain français. Il descend d'une des plus vieilles familles de France, originaire du **Limousin**, fidèle à la monarchie des **Bourbons** et dont plusieurs membres ont été serviteurs de l'État ; la commune des **Cars** est à une trentaine de kilomètres de **Limoges**.*



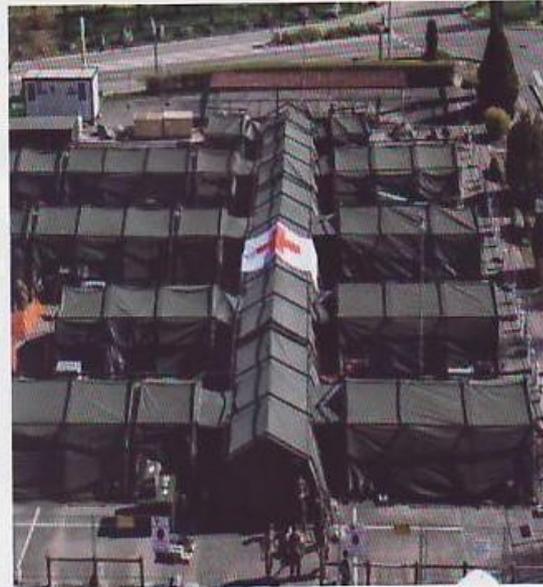
**Cour d'Honneur des Invalides où se déroulent les émouvantes cérémonies destinées à honorer les militaires récompensés pour leurs Actes et Etats de Service particulièrement éminents. Ceux qui ont pu en être les bénéficiaires conservent de ces moments exceptionnels un souvenir poignant et toujours émouvant, même des années plus tard.**

# Moyens militaires du « Service de Santé » mis en œuvre

## LE SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES ET LE COVID-19 *Photos Ministère des Armées*



**Photo A** E.M.R. montage



**Photo B** E.M.R. vue d'ensemble



**Photo C** E.M.R. hospitalisation



**Photo D** A 400 M



**Photo E** intérieur avion MORPHEE



**Photo F** transfert de / vers l'aéronef

# Moyens militaires du « Service de Santé » mis en œuvre

## LE SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES ET LE COVID-19

Photos Ministère des Armées



Photo G Caracal Armée de l'air



Photo H NH 90 Caïman Armée de terre



Photo I débarquement du PHA



Photo J PHA Porte Hélicoptères Amphibie



Service de Santé des Armées



Régiment Médical



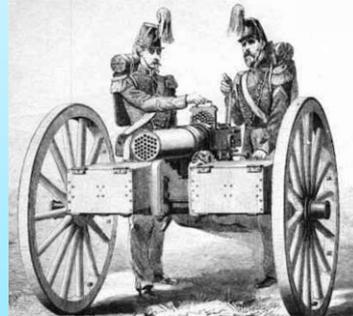
2ème Régiment de Dragons



## Les conséquences de la Guerre de 1870 – 1871 ( 1<sup>ère</sup> partie )

Par Amaury de la Rupelle

Directeur départemental  
De l'O.N.A.C. V.G. de la Creuse



Dans mon précédent article, j'ai évoqué le parcours original du 21<sup>e</sup> Régiment de la Garde Nationale Mobile. Avant de pouvoir compléter cette étude par quelques recherches complémentaires, je vous propose de revenir sur cette fameuse guerre de 1870-1871 dont nous commémorons cette année les 150 ans. M. Serge JANNOT que je remercie ici de me publier dans cette revue, m'a fait part de nombreux retours parmi les lecteurs concernant la possibilité que je revienne sur ce conflit. Acceptant volontiers mais ne voulant pas me substituer à des travaux d'historiens qui ont bien mieux écrit que moi sur le déroulé de cette guerre, je vous propose le fruit de quelques modestes réflexions sur cette période et son influence sur les conflits qui suivirent... Cet article sera publié en deux parties, vous trouverez la suite dans le prochain numéro.

### Les Conséquences de la Guerre 1870-1871 (1<sup>ère</sup> partie)

La guerre de 1870, au-delà de son contexte géopolitique peut nous sembler assez incompréhensible si on ne se replonge pas dans l'histoire politique du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette guerre constitue une réelle fracture dans les mentalités européennes. En 70 ans, la France a déjà changé 6 fois de régime politique et va encore en changer. La Révolution Industrielle implique une évolution des armes et une amélioration de leur létalité. Les champs de bataille n'auront plus l'aspect limité qu'ils ont depuis le Traité de Westphalie (1648). De plus en plus, depuis les guerres de la Révolution et de l'Empire, les populations sont impactées par la guerre. L'idée de nation a fait son chemin et a abouti en Allemagne à une volonté politique Pangermaniste<sup>1</sup> (*Politique visant à unifier, autour du Royaume de Prusse, tous les États de culture germanique. Elle est portée par Otto von Bismarck, Chancelier du Roi de Prusse*) qui n'est que la conséquence des humiliations que Napoléon I<sup>er</sup> avait fait subir à la Prusse en 1806 (vaincue en deux semaines...).

La guerre de 70 eût de lourdes conséquences : l'Empire allemand est proclamé à Versailles, il annexe l'Alsace et la Moselle, origine bien connue de la future guerre de 1914-1918. Nous savons de nos jours que toutes les leçons de cette funeste défaite n'ont pas été tirées et que certaines erreurs furent renouvelées. Néanmoins, il serait malhonnête de dire qu'aucune réflexion n'ait été portée sur ce sujet. Quelles furent les conséquences visibles de la Guerre 1870-71 sur la III<sup>e</sup> République ? Comment réorganisa-t-elle son armée ? Et surtout quels changements cela impliqua dans la vie politique de l'époque ?

#### 1) Rappel des faits :

J'ai résumé dans mon dernier article le processus qui nous a mené à la guerre avec l'Allemagne. Je me contenterai donc d'un rapide résumé des grandes phases de la guerre :

La guerre est déclarée par la France à l'Allemagne le 15 juillet 1870, suite à l'affaire de la dépêche d'Ems. Le 2 août, les premiers combats ont lieu en Alsace. Le 20, l'Armée du Rhin commandée par le Maréchal Bazaines s'enferme dans Metz (il capitulera sans combat le 28 octobre). Voulant lui porter secours Napoléon III, avec l'Armée de Châlons, est encerclé et vaincu le 2 septembre à Sedan. L'Empereur capitule. Le 4 septembre 1870, la III<sup>e</sup> République est proclamée à Paris. Un gouvernement de la Défense Nationale se forme avec Léon Gambetta à sa tête. Le 17, commence le Siègle de Paris.

Gambetta rejoint Tours par ballon pour y reconstituer des armées ayant pour mission de résister à l'avancée des Allemands et de libérer Paris. Le gros des troupes sera constitué des derniers vestiges de l'armée impériale présents dans les dépôts de régiments, des différents contingents de la garde nationale sédentaire, mobile ou mobilisée, donc des hommes n'ayant aucune expérience, médiocrement formés, mal armés et mal équipés pour une campagne qui se fera durant l'un des hivers les plus froids du XIXe siècle. Seront constituées l'Armée du Nord, celle de l'Est, des Vosges, de la Loire et de Bretagne. Malgré un courage et des sacrifices exemplaires, ces armées improvisées ne rempliront jamais leurs objectifs.

Le 18 janvier 1871, L'Empire allemand est proclamé dans la galerie des glaces de Versailles. Le 28 janvier, un armistice est signé mettant fin aux combats. Les plénipotentiaires français ayant oublié l'existence de l'Armée de l'Est du général Bourbaki lors de l'accord, celle-ci est contrainte de passer la frontière Suisse aux Verrières le 1er février par -30° pour échapper à sa destruction... Le 5 mars marque la fin de la guerre. Des élections parlementaires ont pu être organisées afin de ratifier le traité de paix. La jeune IIIe République hérite d'une Assemblée Nationale... Monarchiste !

Le 1er mars, l'armée Prussienne défile sur les Champs Élysée. En réaction, le 26 mars, la commune de Paris est proclamée. Le 2 avril les premiers combats ont lieu entre les « fédérés<sup>1</sup> » (*Insurgés de la Commune de Paris, appelés aussi « Communards »*) et les « Versaillais<sup>1</sup> » (*Soldat servant le gouvernement provisoire d'Adolphe Thiers, alors installé à Versailles. Il est à noter que se sont souvent des troupes issues de l'ancienne armée impériale, rentrés de captivité en Allemagne à partir du 5 mars 1871*). du 21 au 28 mai 1871, c'est la « semaine sanglante ». Le reste du territoire est libéré de l'occupation allemande. Seule l'Alsace-Moselle reste annexée au nouveau Reich.

### Conséquences militaires :

La IIIe République tire les leçons militaires de sa défaite. Elle compare la structure de l'armée française au début du conflit avec celle de son ennemi. Le Second Empire avait une armée à l'image de ses missions. C'était une armée de métier, assez réduite, adaptée aux conflits asymétriques et lointains (expédition de Chine, Guerre de Crimée, Campagne du Mexique, Pacification en Algérie,...). La conscription ne représentait qu'un nombre restreint d'hommes et le principe des remplacements (*Si vous tiriez un « mauvais numéro » lors du tirage au sort des départs pour la conscription, vous pouviez payer quelqu'un pour qu'il vous remplace et fasse le service à votre place. Certaines sociétés s'étaient même spécialisées dans les propositions de volontaires pour le remplacement. On trouvait ainsi leurs publicités dans le journal...*) faisait que certains peu fortunés pouvaient passer des années dans l'armée. La Garde Nationale Mobile, devant servir de réserve opérationnelle, créée en 1868, ne fut mise en place que dans l'urgence en juillet 1870... Côté allemand, un système de service, puis de réserve existait, ce qui favorisait la mobilisation rapide de contingents nombreux et correctement formés.

On décide donc la mise en place d'un service militaire obligatoire (*D'abord de 5 ans en 1872, la durée du service militaire passe à 3 ans en 1889. Le tirage au sort est supprimé en 1905, le service passe à 2 ans, puis repasse à 3 ans en 1913.*) qui remplace la conscription et maintient une réserve compétente et mobilisable rapidement. Ceci permet aussi d'instaurer une certaine mixité sociale et de stabiliser le régime républicain (*la légitimité de la IIIe République restera longtemps très contestée, notamment en province*). On y trouvera bien d'autres avantages tels le nivellement des patois et des langues locales au profit du Français : cela facilite la compréhension des ordres par la troupe lors des combats. Là encore, en 1870, cela était source d'incompréhension et je pense aux malheureux Bretons parqués au Camp de Conlie (*Les gardes nationaux mobiles et mobilisés des départements bretons avaient été rassemblés au Camp de Conlie, entre Le Mans et Sillé-le-Guillaume, dans la Sarthe, afin de créer l'Armée de Bretagne devant servir sous les ordres du général de Kératry. Gambetta ne souhaitant pas armer ni entraîner les Bretons, de peur que ceux-ci ne remettent en place une chouannerie, ce camp se transforma en une sorte de camp de concentration où le ravitaillement était assez aléatoire... Mal armés, certains furent envoyés combattre au sud du Mans où ils furent encerclés par les Allemands et contraints de fuir, ce qui entraîna la prise de la ville par l'ennemi. Ce gigantesque bourbier que fut le Camp de Conlie a été « libéré » par les Prussiens, effarés de l'état sanitaire déplorable) et que l'on a sacrifié face aux Prussiens...*

En cette fin du XIXe, l'armée est aussi un moyen pour étendre à l'ensemble de la société des principes d'hygiène. Durant la guerre des épidémies de typhus, de varioles, de fièvres typhoïdes ont été très meurtrières du fait des privations et du manque d'hygiène.

**On réorganise les services de santé : restructuration de la Croix-Rouge (On parle à l'époque de la Société Internationale de Secours aux Blessés / On parle à l'époque de la Société Internationale de Secours aux Blessés). Beaucoup d'abus ont été constatés. Outre la méconnaissance de la convention de Genève de 1864, beaucoup d'ambulances (Comprendre « poste de secours » et non « véhicule d'ambulance ») civiles refusaient les malades pensant soigner un afflux de blessés. Certains ont même installé un drapeau blanc à croix rouge uniquement pour protéger leur propriété... On crée également après la guerre, le Service de Santé des Armées. Il y avait des médecins au sein des unités combattantes, mais aucune structure pour prendre en charge les blessés vers l'arrière, si ce n'est des initiatives civiles, associatives ou religieuses.**

**Dans les années qui suivent la guerre, la IIIe République décide de l'implantation des régiments par département. Ce qui permet de resserrer le lien entre l'armée et les populations. Cela permet aussi, en cas d'invasion, de faire en sorte que tous les dépôts ne soient pas à portée de l'ennemi, contrairement à ce qui se faisait traditionnellement : les régiments étaient proches des frontières pour pouvoir les défendre. Ces conceptions sont rendues obsolètes par l'arrivée du train. Par exemple c'est en 1874 que le 114e RI s'installe à Saint-Maixent (Qui prend le nom de Saint-Maixent-l'École en 1925 du fait de l'École Militaire d'Infanterie et des Chars de Combat.) dans les Deux-Sèvres. C'est à la même période que le 78e RI s'installe à Guéret dans la caserne des Augustines.**

**L'armée de 1914 n'est donc plus une armée professionnelle, mais principalement de réservistes et d'appelés. En temps de guerre ses effectifs peuvent donc se multiplier, qui plus est avec les renforts considérables que constitue l'Armée d'Afrique (En 1870, notre empire colonial se limite au nord de l'Algérie actuelle, le Sénégal, la cote du Gabon, la Nouvelle Calédonie, la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane, une partie de la Polynésie, le Cambodge et la Cochinchine. A partir de 1878, la IIIe République développe ses conquêtes coloniales. En 1914, nous avons tout le Maghreb, l'Afrique Équatoriale Française (AEF), l'Afrique Occidentale Française (AOF), Madagascar, l'Indochine et la Polynésie Française). Ce qui fait qu'il y a un brassage social plus important, donc des risques de frictions et de pertes de cohésion. Le maintien de la discipline est donc essentiel. La répression de toute contestation dans les troupes est immédiate dès 1914 de manière à éviter des mutineries comme en 1871 L'année 1914 est celle qui compte le plus de fusillés « pour l'exemple ». Ce qui n'empêchera pas les mutineries de 1917.**

**La stratégie évolue aussi. Les doctrines militaires du Second Empire restent proche de celles du Premier, or, la guerre a changé de forme. La Révolution Industrielle étant passé par là, ses armes et ses technologies vont fortement impacter la forme des combats. En effet, en 1843, le fusil prussien « Dreyse » est le premier à se recharger par la culasse, ce qui est un gain de temps considérable. C'est cette arme qui permettra aux Prussiens de vaincre les Autrichiens à la bataille de Sadowa (Appelée Königgrätz par les Prussiens) en 1866.**

**Les Français s'équipent en 1866 du fusil « Chassepot ». C'est à l'époque le meilleur au monde : il se recharge par la culasse, ce qui lui permet d'avoir une cadence de tir plus rapide,**

**Son canon est rayé, ce qui lui permet de faire mouche à 200 mètres et enfin, il utilise des munitions n'utilisant pas de poudre noire, mais de la poudre « sans fumée ». Il reste cependant encore minoritaire dans les arsenaux français en 1870, Ce qui oblige l'armée à faire modifier des vieux fusils à silex ou à pistons, voir à en acheter à l'étranger (Le gouvernement de la Défense Nationale rachètera aux États-Unis les stocks d'armes ayant servi lors de la Guerre de Sécession. L'État américain les vendra au prix cher car Napoléon III avait alors apporté son soutien aux Confédérés). On trouve donc une multitude de fusils différents ne tirant pas les mêmes munitions... En 1874, le Chassepot sera amélioré par le fusil « Gras ». Ce dernier utilise des munitions avec un étui en métal et non en carton comme sur le Chassepot, ce qui encrasse trop vite la chambre et le canon, risquant ainsi d'enrayer l'arme. En 1886, apparaît le fameux « Lebel » qui peut loger 5 balles dans son fut, soit un gain de temps encore dans le rechargement de l'arme. C'est lui qui équipera le Poilu de la Grande Guerre.**

**L'artillerie, elle aussi évolue. L'armée prussienne s'équipe de canons tirant les premiers obus explosifs, tandis que les Français en restent aux boulets pleins ou à la mitraille. Il est à noter que la France utilise déjà une des premières mitrailleuses : la « Reyffe », appelée alors « canon à balles ». Toutes les nations d'Europe vont comprendre l'importance de la mitrailleuse. Il faut attendre 1895 pour que la France mette en service le fameux « canon de 75 », tirant des « obus à balles » explosifs.**

## Les conséquences de la Guerre de 1870 – 1871

La suite de l'article abordera les évolutions d'uniforme, de tactiques et d'organisation que cette guerre a engendrée, ainsi que ses lourdes conséquences politiques...

La perpétuation de la mémoire est au cœur des missions de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG). Cette mission est importante à préserver et à transmettre afin de pouvoir former les citoyens libres de demain. L'Office porte aussi une mission de solidarité envers les anciens combattants, leurs veuves, les blessés de guerre, les veuves de guerre, les pupilles de la nation et les victimes du terrorisme. Comme disait Clemenceau en 1918 : « Ils ont des droits sur nous ! ». Ces belles missions sont soutenues par l'œuvre Nationale du Bleuet de France.



Rédition de la Garnison de Metz.



Proclamation de l'Empire Allemand le 18 janvier 1871.

# L'épopée du « 4<sup>ème</sup> Hussards »

Un régiment à cheval en « 39 – 40 ».

Par le Lieutenant-Colonel (H)  
Jean-François REBIFFÉ



Une conférence sur ce thème était prévue courant 2020 mais compte-tenu de la pandémie de la Covid.19, comme toutes nos autres activités, celle-ci a dû être annulée.

Nous avons souhaité vous faire profiter d'un résumé de celle-ci, que nous devons à notre Compagnon et ami le Lieutenant-Colonel Jean-François Rebiffé, chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Nous espérons pouvoir, passé cette période difficile, le recevoir en Creuse et vous faire profiter de son immense savoir et de son expérience.





Mai et juin 1940, deux mois terribles qui ont laissé dans la mémoire collective l'image d'un pays et de son armée qui se sont effondrés sans combattre. Pourtant les combattants français n'ont pas tous démerité loin de là ! Ce fut notamment le cas du 4<sup>e</sup> régiment de hussards.

### Organisation :

Le 4<sup>ème</sup> Hussards est une unité de cavalerie montée, c'est à dire à cheval. Elle est commandée par le colonel CHIAPPINI petit corse ombrageux. Elle fait partie de la 5<sup>e</sup> brigade de cavalerie, commandée par le Général Louis MAILLARD composée du 4<sup>ème</sup> Hussards et du 6<sup>ème</sup> Dragons. La brigade fait partie de la 3e Division de Cavalerie (transformée en février 1940 en Division Légère de Cavalerie - DLC - par perte de sa seconde brigade à cheval) commandée par le Général Robert PETIET. C'est une division « mixte » composée d'unités motorisées et d'unités à cheval dont le cours des opérations va mettre en lumière l'inadéquation totale

des unités à cheval au sein d'une grande unité appelée à des mouvements rapides et de grande ampleur.

### La campagne du régiment :

Depuis Rambouillet où il stationnait avant la guerre, notre régiment part au combat à cheval en septembre 1939 avec une froide résolution et l'envie d'en finir une fois pour toute avec l'ennemi d'outre Rhin. Transportés d'abord en train le 28 août du côté de Sedan, il repart le 3 septembre vers 21 h en direction de l'est pour six étapes de nuit d'environ cinquante kilomètres chacune. Elles s'effectuent à pieds le tiers ou la moitié du temps pour épargner le dos des chevaux. Certains ne sont pas des chevaux du régiment mais sont issus de la réquisition. Pour beaucoup ce sont des chevaux de courses ou des écoles qui viennent de la région parisienne. Ils ne sont pas habitués à être sous une selle d'armes ce qui pose des problèmes assez difficiles à régler mais qui, au regard de la gravité du moment, sont anecdotiques.

### La drôle de guerre :

L'hiver 1939 - 1940 est très rude. La température chute aux environs de - 25 degrés. Souvent les patrouilles à cheval sont un vrai calvaire. Bien que munis de crampons, les chevaux glissent. Vent violent, tempête de neige, pain et vin gelés sont alors le quotidien de nos hussards durant cet hiver lorrain. Noël est fêté à Hussigny Godrange (57). L'ennui, l'attente, le froid de l'hiver de la drôle de guerre vont bien sûr émousser l'état d'esprit et donner prise à quelques doutes.

### La campagne de France :

Mais, lorsque l'armée allemande déclenche son offensive le 10 mai 1940, le régiment déployé face au Luxembourg est prêt et fait face.

Les premiers hussards, dont le Mdl/c LHUILLIER, tombent alors sous les coups des fantassins allemands à Volmerange-les-mines et Dudelange à la frontière luxembourgeoise. Les dépouilles de 15 hussards, de 13 fantassins et d'un dragon sont inhumés dans une fosse commune. Ils sont ensuite transportés au cimetière en mars et avril 1941. Les corps de ces soldats ont été rendus à leurs familles le 26 mars 1969.

Après 3 jours et 3 nuits de combats acharnés, la brigade tient à elle seule la ligne de Volmerange à Roussy et ce malgré la supériorité manifeste de l'ennemi dans les airs. Le 14 mai, le régiment est relevé par le 130e RI. Il franchit la ligne Maginot et se rassemble en arrière de cette ligne où il retrouve ses chevaux. Il doit se porter immédiatement à l'ouest à la disposition de la VI<sup>e</sup> Armée du général TOUCHON qui doit rétablir la liaison entre les II et IXe Armées coupée par la percée de l'infanterie et des panzers dans les Ardennes.

Dans la nuit du 14 au 15 mai le 4ème Hussards reprend donc la route et entame sa grande chevauchée au travers du nord de la France. Par un mouvement de rocade, évitant Verdun et Reims, 13 longues et épuisantes étapes de nuit et un seul arrêt de 24h mènent nos cavaliers au travers de la Meurthe-et-Moselle, de l'Argonne puis de la Champagne pour arriver sur la Somme.

## Le 31 mai :

Le régiment entre en secteur sur la Somme et relève la brigade motorisée de la division. Quelques jours auparavant celle-ci a refoulé au-delà de la Somme les éléments ennemis qui l'avaient franchie. L'engagement est immédiat car nos armées ont été globalement repoussées de leurs positions sur l'Aisne et l'Ailette et l'ennemi veut forcer son avantage sur la Somme. Un corps blindé allemand est mis en place sur la Somme entre Abbeville et Amiens en vue de pousser le long de la mer, Rommel en tête. Il faut donc réagir et tenir la coupure.

Le 4<sup>ème</sup> Hussards reçoit donc l'ordre de se porter sur les bords de la Somme entre les ponts de Le Catelet et d'Hangest-sur-Somme, le centre du dispositif étant le pont principal de Condé-Folie. Soit un front d'environ 15 km assez marécageux où il subit quelques escarmouches.

Le régiment décroche donc sous le bombardement et gagne, par escouades, pelotons et escadrons en bon ordre, les villages de Métigny, Laleu, Tailly et le hameau de l'Arbre à Mouches (propriété du futur maréchal LECLERC de HAUTECLIQUE) dans lesquels il doit être récupéré pour passer en réserve de la division. La fatigue des hommes est extrême. Privés de sommeil depuis plusieurs jours, ils viennent de marcher de longues heures. Lors d'un regroupement tous les hommes de l'escadron CELLERIER, à peine arrêtés, se sont endormis. L'escadron de COURSON, qui pendant les cinq nuits passées en ligne n'a cessé de patrouiller sur la Somme pour repousser des coups de main menés par de gros effectifs, a atteint la limite extrême de l'épuisement. Le régiment reçoit l'ordre de s'installer en défense dans les villages qu'elle occupe et de les défendre coûte que coûte.

C'est dans ce secteur que le régiment va subir, le 5 juin, ses principales pertes de la campagne face à une cinquantaine de blindés et de camions d'infanterie, non sans avoir infligé de forts dégâts, dont une vingtaine de chars détruits au canon de 25. Comme l'écrit le lieutenant VILLENEUVE-BARGEMONT : « le régiment est sous le robinet, les chars ont fait une rude besogne, mais nos hommes ont été, comme d'habitude épatants » !

Le capitaine de CHASSEVAL y laisse la vie en restant à l'arrière garde de son 3<sup>ème</sup> escadron. 7 gradés et 19 hussards sont également tués, 2 officiers (COMPAGNON et de la CHAISE), 8 gradés, 37 hussards sont blessés. Plusieurs dizaines sont portés « disparus ».

Pour les combats de juin 1940, le 4<sup>ème</sup> Hussards est cité à l'ordre de l'armée par ordre N° 211C en date du 2 septembre 1940 signé du général WEYGAND.

Enlevé en camion vers l'arrière le 6 juin dans la nuit notre régiment se dirige ensuite à cheval vers les rives de la Seine dans la boucle des Andelys où il est très vite confronté le 9 juin à l'ennemi qui a enfoncé le front de la Somme. Le 4<sup>ème</sup> Hussards perd dans la journée du 10 juin, 8 tués et 17 blessés, dont 1 officier (le lieutenant Jean-Baptiste MAGNE) et 13 gradés.

Compte non tenu des « disparus ». La division se repositionne derrière l'Eure le lendemain 11 juin. Le 4<sup>ème</sup> Hussards est en ligne au niveau des villages de La Croix Saint Leuffroy, Crèvecœur et Cailly. Nos hussards sont rapidement sous les tirs d'artillerie puis des tentatives d'infiltration de l'infanterie allemande. Nos pelotons sont de plus en plus squelettiques. Les hommes, qui n'ont pu avoir que deux ou trois heures de repos après les durs combats de la veille, sont harassés. Qu'importe : les hussards se battent sans un moment de défaillance.

Très rapidement les fantassins allemands sont arrivés sur les bords de la rivière. Utilisant parfaitement le terrain, ils tentent d'en forcer le passage. Les ponts d'Authueil et de La Croix-Saint-Leuffroy tombent menaçant sérieusement nos positions. Vers 10 heures 15, le colonel, devant de peu les ordres du général MAILLARD, estimant inutile de « laisser les unités, sans moyen de défense, tomber aux mains de l'ennemi », ordonne le repli. Parmi les tués de ce jour, on compte le capitaine NICOLE commandant le 2<sup>ème</sup> groupe d'escadrons et le lieutenant SOURDEAU de BEAUREGARD ou encore l'adjudant SIMARD et le brigadier POINTEL, tous de l'arrière-garde du régiment.

Un monument dédié au 4<sup>ème</sup> Hussards est inauguré en 1946 à Crèvecœur.  
Il commémore le sacrifice de l'arrière-garde du régiment le 11 juin 1940.



S'en suivra un repli qui via Alençon amènera les restes de la 5<sup>ème</sup> brigade, et donc du 4<sup>ème</sup> Hussards et du 6<sup>ème</sup> Dragons, ses effectifs décimés par tous les rudes combats menés, épuisés, en forêt de la Guerche au nord de Châteaubriant, aux marches de Bretagne où ils arriveront dans la nuit du 19 au 20 juin. Mais 5 officiers, 12 sous-officiers et 200 hommes, de l'arrière garde, morts de fatigue et presque sans armes, sont arrêtés le 17 juin par des éléments blindés et motorisés et internés du côté de Laval. Au niveau de la brigade il reste : 40% des officiers, 45% de la troupe et 40% des chevaux ; 13 FM sur 96, 2 mitrailleuses sur 24 et 1 canon de 25 sur 8.

La radio annonce la conclusion prochaine de l'armistice. Le général MAILLARD estime que sa brigade doit être néanmoins remise en état de combattre du point de vue physique et matériel. Sur ce point des armes abandonnées par des troupes en retraite sont récupérées et réparées. Devant ce piteux spectacle, les nôtres font preuve d'un magnifique esprit de corps, la discipline n'est pas ébranlée. Installés dans les différents hameaux de la forêt, les éléments de la brigade ne se rendront que le 2 juillet et rejoindront Châteaubriant pour y être internés.

Le 7 juillet, le colonel CHIAPPINI rassemble son régiment et lui fait ses adieux en ces termes :

« Officiers, sous-officiers, brigadiers et cavaliers du 4<sup>è</sup> régiment de hussards ! Aujourd'hui 7 juillet, notre beau régiment est disloqué. Les puissants liens qui en faisaient une unité magnifique, qui fut toujours à la hauteur de missions parfois très difficiles qui lui furent confiées, ces liens puissants faits de discipline, de respect et d'affection sont rompus. Votre colonel et vos officiers sont séparés de vous. C'est le cœur gonflé de l'orgueil de vous avoir commandé et avec l'âme mortellement triste de vous perdre que je me sépare de vous. Vous avez été des braves et vous le resterez. Pendant la dernière minute où le régiment est encore uni, prions, prions ensemble, faisons dans le fond de notre cœur le serment collectif, vous les jeunes de consacrer toute votre vie à l'honneur, nous les anciens de consacrer ce qu'il reste de notre vie et toute notre force à restaurer à notre Patrie toute sa grandeur et toute sa gloire. »

Mi-septembre ce sera ensuite le départ pour l'Allemagne, sauf pour ceux qui, comme le capitaine de LEGGE et les lieutenants FALCIMAIGNE et SOUBEIRAN se seront évadés entre temps.

### Conclusion :

Tout au long de sa campagne, le 4<sup>e</sup> régiment de hussards a mené un combat défensif sans jamais se désunir. Combattant à pied et se déplaçant à cheval, il a décroché de ses points d'appui toujours sur ordre et en dépit d'accrochages sérieux comme à l'Arbre à mouche ou encore sur L'Eure.

En 40 jours et une vingtaine d'étapes, le 4<sup>e</sup> hussards aura accompli un raid de plus de 1.000 kilomètres. En un peu plus d'un mois et il perdra plus de 30 % de ses effectifs.

Nous pouvons imaginer l'amertume et la rage de ces hommes qui ont dû après tous ces *sacrifices dissoudre le régiment et se constituer prisonniers. Beaucoup perdront quatre belles années de leur vie en captivité. Certains reprendront le combat dans la clandestinité, comme les lieutenants de DELAGE, de COURSON et de GEOFFROY ou du sous-lieutenant de la CHAISE qui sera exécuté en région parisienne en juillet 1944 en tentant de s'évader d'un train l'amenant en Allemagne. D'autres encore, à l'image des lieutenants COMPAGNON ou FALCIMAIGNE, rejoindront la nouvelle armée française pour venger l'affront et libérer le pays.*

Non le courage n'a pas toujours manqué, oui le soldat français s'est battu en 1940.

Saxe Conflans ! Bannière au vent !

Lieutenant-Colonel (H) Jean-François Rebiffé

Président de l'Amicale du 4<sup>ème</sup> Hussards

Auteur de l'ouvrage « l'Épopée du 4<sup>ème</sup> Hussards 1939 1940 »



Le 4<sup>ème</sup> Hussards Photo d'archives

**B. R. F.**

## **Bâtiment Ravitailleur de Forces " Jacques Chevallier**



Le « Jacques Chevallier », du nom d'un ingénieur militaire, doit être livré à la Marine nationale en décembre 2022. Autour de Florence Parly, l'amiral Prazuck (à gauche) et Laurent Castaing, directeur général des Chantiers de l'Atlantique. Pierre-Éric Pommellet, nouveau PDG de Naval group, était également présent ce 18 mai. (Photo : Bernard Biger-Chantiers de l'Atlantique)

# Le futur Bâtiment ravitailleur de forces prendra le nom de l'ingénieur du génie maritime : " Jacques Chevallier ".

Par Laurent Lagneau,

Extrait de la revue de l'ANOLOG - 2<sup>ème</sup> semestre 2020  
(Association Nationale des Officiers Logisticiens)

L'épidémie de Covid-19 n'aura pas empêché la cérémonie organisée ce 18 mai 2020, pour marquer la découpe de la première tôle du premier des quatre Bâtiments ravitailleurs de Force [BRF] que la Marine nationale attend maintenant depuis longtemps afin de remplacer ses trois Bâtiments de commandement et de ravitaillement [BCR] de la classe Durance.

"Le remplacement de nos trois pétroliers ravitailleurs actuels avait bien trop tardé. Cette fonction est pourtant critique au sein du groupe aéronaval et plus généralement pour garantir la durée et la résilience de nos opérations navales. [...] C'est pourquoi nous avons prévu leur renouvellement dans le cadre de la Loi de programmation militaire, et qu'il y a un peu moins d'un an et demi, nous vous avons confié le contrat pour la réalisation de quatre nouveaux bâtiments ravitailleurs de forces ", a déclaré, à cette occasion, Florence Parly, la ministre des Armées, en s'adressant aux salariés des Chantiers de l'Atlantique, à Saint-Nazaire. " C'est enfin une immense fierté, car malgré la crise que nous traversons, nous sommes ici, en mai 2020, comme prévu, pour la découpe de la première tôle du bâtiment ravitailleur ", a-t-elle souligné. Pour rappel, dans le cadre d'un marché appelé LSS [Logistic Support Ship], l'Organisation conjointe de coopération en matière d'armement [OCCAR] a notifié aux Chantiers de l'Atlantique ainsi qu'à Naval Group un contrat d'un montant de 1,7 milliard d'euros pour la construction de quatre nouveaux pétroliers ravitailleurs. Et il est prévu que deux soient livrés à la Marine nationale d'ici 2025.

Ce programme, appelé FLOTLOG [Flotte Logistique] a subi les aléas des contraintes budgétaires que le ministère des Armées a connu au cours de ces dernières années... alors que le remplacement des BCR était urgent, ces pétroliers n'ayant pas de double coque (ce qui, dans le secteur civil, les aurait empêché de naviguer...).

Un temps, DCNS (Naval Group) avait planché sur un concept appelé " BRAVE » [Batiment RAVitailleur d'Escadre]. Mais, finalement, la solution retenue repose sur le navire logistique italien A5335 Vulcano, conçu par Fincantieri, qui, par ailleurs, s'est associé avec Naval Group pour former la co-entreprise Naviris. Dans le détail, les futurs BRF de la Marine nationale seront des navires de 194 mètres de long (pour 27 mètres de large), affichant un déplacement de 31.000 tonnes en pleine charge et mis en œuvre par un équipage de 130 marins. Ils pourront emporter 13.000 m<sup>3</sup> de carburants et 1.500 tonnes de fret. D'une autonomie de 8.000 nautiques, ils seront en mesure de naviguer à la vitesse de 20 nœuds.

Restait à trouver un nom pour ces navires... Et le chef d'état-major de la Marine nationale [CEMM], l'amiral Christophe Prazuck, a proposé de mettre à l'honneur des ingénieurs du génie maritime. Aussi, le premier BRF prendra le nom de Jacques Chevallier.

Polytechnicien né le 28 décembre 1921, Jacques Chevallier a notamment travaillé à la conception et à la réalisation du prototype à terre du réacteur nucléaire de recherche sur la propulsion nucléaire navale à eau pressurisée, à Cadarache.

En outre, M. Chevallier est aussi à l'origine du réacteur nucléaire des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins [SNLE] de la classe " Le Redoutable ". La construction du premier exemplaire avait été supervisée par l'amiral Bernard Louzeau, qui donnera son nom à une Frégate de Défense et d'Intervention (FDI). Au cours de sa carrière, Jacques Chevallier a occupé les fonctions de directeur des applications militaires (DAM) au Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) entre 1972 et 1986, puis celles de Délégué général pour l'armement, jusqu'en 1988. Ce pionnier de la propulsion nucléaire navale en France s'est éteint en 2009.

Les trois autres BRF s'appelleront respectivement " Jacques Stoskopf ", " Émile Bertin " et " Gustave Zédé ". À noter que des navires ont déjà porté le nom des deux derniers ingénieurs cités (un croiseur pour le premier et un sous-marin pour le second, ndlr).

Ces noms, les noms d'ingénieurs du génie maritime qui ont puissamment contribué à placer notre pays à la pointe des technologies navales, sont un hommage à ceux qui ont dédié leur vie à concevoir et à construire les navires qui ont fait de la Marine nationale ce qu'elle est aujourd'hui (a fait valoir Mme Parly).

**Merci à l'ANOLOG pour la communication de cet article qui met en valeur les moyens logistiques de nos forces armées et leurs moyens de projection.**

**Serge JANNOT, chef d'escadron (H)**

## DRONES ARMÉE de l'AIR

### 33<sup>ème</sup> Escadre de Surveillance, de Reconnaissance et d'Attaque

*SOURCES internet*

*Article mis en forme par LCL [H] RENNINGER André*

La 33<sup>ème</sup> Escadre de Surveillance, de Reconnaissance et d'Attaque (33<sup>ème</sup> ESRA) est une unité navigante de l'armée de l'air française, créée le 7 juin 2019 et officiellement réactivée le 5 septembre 2019 sur la Base Aérienne 709 Cognac (Charente). Elle reprend les traditions et, partiellement, l'appellation de la 33<sup>ème</sup> Escadre de Reconnaissance, dissoute en 1993.

#### Historique

Les escadres de l'armée de l'air française ont été dissoutes entre 1993 et 1995 dans le cadre du plan " ARMÉES 2000 " qui créait des escadrons mettant en œuvre des aéronefs des unités autonomes, renforcées et commandées par un lieutenant-colonel. Les escadres réapparaissent à partir de l'été 2014 afin de réunir sous un même commandement opérationnel les escadrons "volants" et les Escadrons de Soutien Technique Opérationnel (ESTA) qui entretiennent leurs aéronefs.

#### Matériel

La 33<sup>ème</sup> ESRA est créée à partir de l'Escadron de drones 1/33 Belfort, doté de drones MALE (Moyenne Altitude Longue Endurance) General Atomics MQ-9 Reaper achetés en 2013 aux Américains.

Cet escadron compte déjà un effectif de 180 personnes et une vingtaine d'équipages.

D'ici 2023, l'escadre se renforcera avec :

- en 2019, l' Escadron de Transformation Opérationnelle Drone (ETOD) "3/33 Moselle" destiné à la formation des pilotes de drone.
- en 2020, la création de l'Escadron de Soutien Technique Aéronautique (ESTA).
- toujours en 2020, un deuxième escadron de drones MALE, le 2/33, avec 8 MQ-9 Reaper supplémentaires.
- en 2023, l'escadron mettra également en œuvre des aéronefs pilotés, avec l'intégration des 8 ALSR (Avion Léger de Surveillance et de Reconnaissance) acquis par l'Armée de l'air.

Le nom de l'escadre s'explique par les diverses missions qu'elle assurera : " surveillance " et " reconnaissance " en référence au sigle des ALSR, " attaque " car la France, comme les États-Unis et d'autres pays avant elle (Israël, Royaume-Uni, Italie), a pris la décision en septembre 2017 de doter ses MQ-9 d'un armement pour traiter immédiatement les objectifs ennemis repérés. Cet armement se composera dans un premier temps de la bombe guidée laser GBU-12 de 250 kg. Des bombes guidées par GPS et le missile Hellfire à charge militaire faible, avec autodirecteur laser, viendra compléter l'arsenal. D'ores et déjà, les équipages du 1/33 Belfort sont entraînés à illuminer des cibles au laser. Depuis l'arrivée du MQ-9 Reaper en 2013, ils ont guidé au Sahel une soixantaine de bombes tirées par des avions de combat habités.

La France a programmé l'acquisition de 12 drones MQ-9 Reaper. Six ont été livrés au standard " Block-1 ", en version non armée (trois sont déployés depuis Niamey au Niger dans le cadre de l'opération Barkhane) et devraient être armés en 2020. L'un des six premiers drones s'est écrasé en novembre 2018 au Niger au retour d'une mission. L'armée de l'air est en négociation avec General Atomics pour le remplacer. Les six derniers drones, qui seront cette fois au standard " Block-5 ", seront immédiatement capables de recevoir de l'armement et une charge utile ROEM (Renseignement d'Origine ElectroMagnétique). Ils sont attendus à compter de la fin de l'année 2019.

#### Personnel

Durant sa montée en puissance, l'escadron de drones 1/33 Belfort va devoir recruter, d'ici 2030, entre 80 et 100 pilotes de drones pour former des équipages. Un équipage est constitué de quatre militaires spécialistes : un pilote, un officier de renseignement (coordinateur tactique), un opérateur capteur d'images et un analyste d'images. Or l'unité aura besoin de 80 à 100 équipages, d'après le commandant de l'escadron. Un drone MQ-9 Reaper peut voler jusqu'à 24 heures, à des altitudes allant jusqu'à celles des avions de ligne, ce qui nécessite une relève importante d'équipages. Pour les versions armées, l'équipage pourrait être constitué d'un cinquième élément. Avec les techniciens et les 120 mécaniciens, il faudra donc recruter environ 800 personnes.

Un tiers des futurs pilotes viendra des unités de combat de l'armée de l'air, à l'image du commandant de l'escadron, ancien pilote de chasse. Les deux tiers restants seront formés *ab initio*\* dans le cadre d'une filière

nouvellement créée. Le recrutement se fera suivant les conditions classiques de l'armée. Le grade, et donc la solde, dépendra du poste occupé : environ 1.500 euros pour un jeune sous-officier et environ 2.000 euros pour un officier.

Bien qu'ils restent au sol pendant les opérations, cette nouvelle génération de pilotes demeurent des aviateurs et ont le statut de personnel navigant. Ils suivront une formation de pilote de planeur d'avions légers et de vol aux instruments au Centre d'Excellence Drone (CED) créé en 2014 sur la base aérienne 701 Salon-de-Provence. Ils apprendront ainsi à s'intégrer dans l'espace aérien et être aptes à coordonner un ensemble d'aéronefs, situation à laquelle ils seront régulièrement confrontés en opération extérieure. Ils passeront ensuite un brevet spécifique aux aéronefs inhabités.

Les autorités militaires ont déjà prévu la reconversion dans le civil des pilotes. Ils pourront bénéficier d'une formation complémentaire sur Beechcraft ou Falcon qui leur permettra d'intégrer l'aviation d'affaires, s'ils décident de changer de carrière. Leur maîtrise du pilotage des drones devrait toutefois les rendre attractifs dans de nombreux secteurs privés ou publics, d'autant que la formation militaire leur donnera une réelle plus-value aux yeux des recruteurs.

La formation d'analyste des spécialistes du renseignement se déroulera à Cognac ou aux États-Unis sur la base d'Holloman AFB\*\* au Nouveau-Mexique. Cette phase de la formation repose sur le volet renseignement et la capacité à coordonner des missions comprenant d'autres moyens (au sol comme en vol) et à l'engagement du feu, avec l'arrivée de l'armement.

Ces aviateurs seront soumis aux mêmes contraintes que les autres militaires. Ils devront aller sur le terrain, sur le territoire français ou en étant déployés en opérations extérieures. Leurs cabines de pilotage seront à proximité des pistes, et non dans un bureau à Paris, car l'État-Major des Armées (EMA) français préfère avoir des pilotes immergés sur le théâtre d'opérations. Cependant, techniquement les drones de l'Armée de l'air pourront être pilotés partout dans le monde depuis Cognac.

*\*ab initio = en partant de rien*

*\*\*AFB Air Force Base*

### Un drone MQ-9 Reaper de l'armée de l'Air a participé à un exercice en Espagne. L'appareil avait décollé de Cognac, base depuis laquelle il était piloté.

Photo page 12

Le Commandement des Forces Aériennes (CFA) a annoncé que le 11 septembre 2018, un drone Reaper de l'escadron 1/33 Belfort a décollé depuis Cognac vers le terrain d'entraînement espagnol de Bardenas pour participer à un exercice conjoint avec les forces locales. L'appareil et son équipage, resté en France, ont effectué dans ce cadre des missions de reconnaissance, d'appui aérien rapproché et de désignation de cible.

Un F/A-18 espagnol a largué une bombe guidée laser d'entraînement sur une cible désignée par le Reaper français.

D'après le CFA cet entraînement marque le lancement d'une nouvelle collaboration avec l'Espagne qui a aussi commandé des drones Reaper.

Le 1/33 Belfort va ainsi également participer à l'exercice de l'OTAN TLP 18-3.

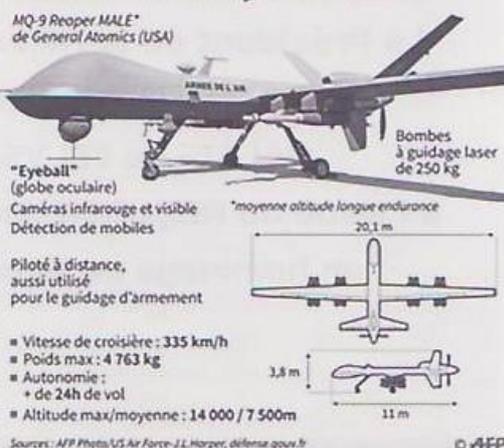
La France a commandé quatre systèmes Reaper au total. Les premiers livrés sont au standard Block 1, les suivants seront des Block 5. Un modèle déjà en service dans l'US Air Force. General Atomics vient d'ailleurs d'annoncer que pour la première fois un MQ-9 Block 5 de l'US Air Force a réalisé le 9 août 2018 un atterrissage en mode automatique, suivi d'un décollage lui aussi automatisé. Jusqu'à présent, les

pilotes devaient effectuer ces manœuvres

La France a réceptionné pour l'heure deux systèmes Reaper soient six véhicules.

Ces derniers sont employés principalement depuis Niamey dans le cadre de l'opération Barkhane. Mais un cockpit et un véhicule sont basés également à Cognac. Ils permettent d'entraîner localement les équipages et de participer à des missions de surveillance du territoire national.

#### Drones armés français au Sahel



**ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE  
L'ORDRE NATIONAL DU MERITE  
SECTION DÉPARTEMENTALE  
DE LA CREUSE**

*Liberté – Egalité - Fraternité*



*Honneur – Solidarité - Mémoire*

Grand merci à toutes celles et à tous ceux qui nous ont permis la réalisation de cette brochure.

**A.N.M.O.N.M. Section Creuse**  
Directeur de la publication : **Serge JANNOT - Président de Section**  
I.P.N.S